

IX.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1893.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le montant des crédits alloués au Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1892, s'élève à fr.	46,960,582 »
Le montant des crédits sollicités pour l'exercice 1893 est de	46,801,152 50
	<hr/>
DIMINUTION. . . fr.	159,429 50

Cette diminution provient de deux causes :

Premièrement la suppression des allocations inscrites au Budget de 1892, du chef de l'année bissextile fr.	72,120 »
Secondement la suppression du crédit alloué au littéral de l'article 17 (<i>École militaire</i>), sous la rubrique « Solde des élèves ».	87,309 50
	<hr/>
DIMINUTION TOTALE. . . . fr.	159,429 50

La suppression du dernier crédit, celui de fr. 87,309 50, est la conséquence d'une proposition émanant de la commission du Sénat chargée de l'examen du Budget du Ministère de la Guerre. Cette commission avait déjà fait observer une première fois, à l'occasion du Budget de 1890, que la solde des élèves de l'École militaire ne constitue pas une dépense dans la véritable acception du mot, puisque le montant en est remboursé à l'État.

Elle est revenue sur ce point en 1891 et elle a émis le vœu de voir figurer au Budget des Recettes et Dépenses pour ordre, le montant de la pension versée dans les caisses de l'État par les familles des élèves, à l'exemple de ce qui se fait pour les élèves de l'Institut agricole et pour les élèves de l'École de médecine vétérinaire de l'État, lesquels se trouvent, sous le rapport administratif, dans une situation identique à celle des élèves de l'École militaire.

La proposition de la commission du Sénat a été examinée par le Gouvernement : elle lui a paru justifiée, et il a d'autant moins hésité à l'adopter, qu'elle le dispensera, à partir de l'exercice 1893, de soumettre à la Législature des demandes de crédits supplémentaires ou de transferts en faveur de l'article 17, demandes de crédits qui se sont élevées, pour 1889, au chiffre relativement considérable de 56,500 francs, pour 1890, de 60,700 francs, et qui, pour 1891, dépasseront 50,000 francs.

La dotation ordinaire de quelques articles a été légèrement diminuée et celle de quelques autres augmentée d'autant, à seule fin de mettre les unes et les autres en rapport avec les besoins constatés par les faits, et d'arriver à supprimer les transferts ou, tout au moins, à en réduire considérablement l'importance conformément au vœu répété du Département des Finances.

PROJET DE LOI.**LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre de la Guerre et de l'avis de Notre Ministre des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1893, est fixé à la somme de quarante-six millions huit cent un mille cent cinquante-deux francs, cinquante centimes (fr. 46,801,152 50), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suifs, etc., provenant des bêtes bovines abattues, seront vendus par les soins de l'Administration de la Guerre, et le produit en sera déduit du montant des achats de bétail.

ART. 3.

Les indemnités à payer aux habitants pour le logement avec ou sans nourriture des officiers, sous-officiers et soldats, sont fixées, pour l'exercice 1893, aux taux suivants, savoir :

Logement avec nourriture des	}	lieutenants généraux . fr. 10	» par jour.
		généraux-majors . . . 7	» —
		officiers supérieurs . . 5	» —
		— subalternes . . . 3	» —
		sous-officiers et soldats . 1 25	—

Logement sans nourriture des	}	lieutenants généraux. fr. 3	» par jour
		généraux-majors . . . 3	» —
		officiers supérieurs . . 2	» —
		— subalternes . . 1	» —
		sous-officiers et soldats .	» 21 —

Toutefois lorsque, dans les cantonnements-abris, les officiers seront logés dans les mêmes conditions que la troupe, ils payeront pour le logement la même indemnité que celle qui est déterminée pour les sous-officiers et soldats.

Les habitants qui devront pourvoir au logement des chevaux auront droit, à titre de rémunération, au fumier produit par ces chevaux.

ART. 4.

Les denrées fournies par les communes pour la nourriture des chevaux leur seront payées sur le pied des derniers prix trimestriels de la régie des fourrages de l'armée, augmentés de 10 %.

Ces prix seront portés trimestriellement à la connaissance du public par la voie du Mémorial administratif.

ART. 5.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 10 février 1892.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1893.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	91,000 •	} 492,000 •
2	— des fonctionnaires et employés civils	200,000 •	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre	16,000 •	
4	Matériel	65,000 •	
5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire	100,000 •	
CHAPITRE II.			
ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général	886,000 •	} 1,421,910 •
7	— — des provinces et des places	226,410 •	
8	— du service de l'intendance	309,500 •	
CHAPITRE III.			
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.			
9	Traitement des officiers de santé	309,000 •	} 1,229,700 •
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	720,700 •	
11	Service pharmaceutique	200,000 •	
CHAPITRE IV.			
SOLDE DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie	15,357,070 •	} 27,244,108 •
13	— — de la cavalerie	3,986,400 •	
14	— — de l'artillerie	5,790,838 •	
15	— — du génie	1,421,000 •	
16	— — du bataillon d'administration	687,000 •	
Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme comptent, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.			
A REPORTER. . . . fr.			50,387,718 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	•	30,587,718 •
CHAPITRE V.			
ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.			
17	Personnel de l'École militaire	124,240 50	} 199,540 50
18	— — de guerre	18,550 •	
19	Dépenses d'administration de l'École militaire	46,400 •	
20	— — — de guerre.	10,150 •	
CHAPITRE VI.			
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
21	Traitement du personnel des établissements	66,375 •	} 1,568,825 •
22	Matériel de l'artillerie	1,502,450 •	
CHAPITRE VII.			
MATÉRIEL DU GÉNIE.			
23	Matériel du génie	1,550,000 •	1,550,000 •
CHAPITRE VIII.			
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
24	Pain et viande	6,582,790 •	} 12,754,384 •
25	Fourrages en nature	4,029,194 •	
26	Casernement des hommes	769,450 •	
27	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	105,000 •	
28	Transports généraux	100,000 •	
29	Chauffage et éclairage des corps de garde	170,000 •	
30	Remonte	997,950 •	
CHAPITRE IX.			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
31	Traitements divers et honoraires.	120,000 •	} 270,000 •
32	Frais de route, de séjour et de représentation	150,000 •	
	A REPORTER. fr.	•	46,530,267 50

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	46,530,267 50
	CHAPITRE X.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
53	Pensions et secours.	247,800 »	247,800 »
	CHAPITRE XI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
54	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	23,085 »	23,085 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE fr.		46,801,152 50

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 10 février 1892.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,
PONTUS.

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

(308)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

pour l'exercice 1893.



BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	*	Traitement du Ministre fr.	21,000 *	21,000 *
2	*	— de 51 fonctionnaires et employés civils (*) 162,700 *	200,000 *	200,000 *
	*	— des huissiers, messagers et gens de service 37,300 *		
3	*	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre 10,000 *	16,000 *	16,000 *
	*	— au personnel militaire inférieur employé au Département de la Guerre 6,000 *		
<i>Matériel.</i>				
4	*	Fouritures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais 25,000 *	65,000 *	65,000 *
	*	Chauffage et éclairage 15,000 *		
	*	Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc. 25,000 *		
Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire.				
<i>Dépôt de la Guerre.</i>				
a.		Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Dépôt de la Guerre fr. 14,000 *		
<i>Institut cartographique militaire.</i>				
5		Charges ordinaires et permanentes.		
		Reconnaisances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. fr. 15,000 *	190,000 *	190,000 *
b.		Traitement de 6 graveurs et dessinateurs permanents (*) 21,000 *		
Charge extraordinaire et temporaire.				
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays 140,000 *		
TOTAL DU CHAPITRE I^{er}.			492,000 *	492,000 *

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.																																																
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																			
				(1) Composition de ce personnel.																																																
				<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Nombre.</th> <th rowspan="2">EMPLOIS.</th> <th rowspan="2">Traitement maximum et minimum</th> <th colspan="2">MONTANT</th> <th rowspan="2">Totaux.</th> </tr> <tr> <th>des traitements.</th> <th>des suppléments pour ancienneté de service et de grade.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3</td> <td>Chefs de division</td> <td>{ 7,800 6,400 }</td> <td>21,300</td> <td>»</td> <td>21,300</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Chefs de bureau</td> <td>{ 5,400 4,400 }</td> <td>39,200</td> <td>2,100</td> <td>41,500</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Sous-chefs de bureau</td> <td>{ 3,900 3,300 }</td> <td>32,400</td> <td>1,500</td> <td>33,900</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>Employés de 1^{re} classe</td> <td>{ 3,000 2,400 }</td> <td>32,400</td> <td>»</td> <td>32,400</td> </tr> <tr> <td>19</td> <td>Employés de 2^e classe</td> <td>{ 2,200 1,400 }</td> <td>33,800</td> <td>»</td> <td>35,800</td> </tr> <tr> <td>81</td> <td></td> <td>TOTAUX.</td> <td>159,100</td> <td>3,600</td> <td>162,700</td> </tr> </tbody> </table>					Nombre.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum	MONTANT		Totaux.	des traitements.	des suppléments pour ancienneté de service et de grade.	3	Chefs de division	{ 7,800 6,400 }	21,300	»	21,300	8	Chefs de bureau	{ 5,400 4,400 }	39,200	2,100	41,500	9	Sous-chefs de bureau	{ 3,900 3,300 }	32,400	1,500	33,900	12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 3,000 2,400 }	32,400	»	32,400	19	Employés de 2 ^e classe	{ 2,200 1,400 }	33,800	»	35,800	81		TOTAUX.	159,100	3,600	162,700
Nombre.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum	MONTANT		Totaux.																																															
			des traitements.	des suppléments pour ancienneté de service et de grade.																																																
3	Chefs de division	{ 7,800 6,400 }	21,300	»	21,300																																															
8	Chefs de bureau	{ 5,400 4,400 }	39,200	2,100	41,500																																															
9	Sous-chefs de bureau	{ 3,900 3,300 }	32,400	1,500	33,900																																															
12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 3,000 2,400 }	32,400	»	32,400																																															
19	Employés de 2 ^e classe	{ 2,200 1,400 }	33,800	»	35,800																																															
81		TOTAUX.	159,100	3,600	162,700																																															
				(2) Composition de ce personnel.																																																
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre.</th> <th>GRADES.</th> <th>Traitement annuel.</th> <th>Montant des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>Maîtres graveurs ou dessinateurs</td> <td>{ 4,500 3,500 }</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Graveurs ou dessinateurs</td> <td>3,500</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Idem. Idem.</td> <td>3,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td></td> <td>TOTAL . .</td> <td>21,900</td> </tr> </tbody> </table>					Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.	2	Maîtres graveurs ou dessinateurs	{ 4,500 3,500 }	8,000	2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000	2	Idem. Idem.	3,000	6,000	6		TOTAL . .	21,900																								
Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.																																																	
2	Maîtres graveurs ou dessinateurs	{ 4,500 3,500 }	8,000																																																	
2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000																																																	
2	Idem. Idem.	3,000	6,000																																																	
6		TOTAL . .	21,900																																																	
		21,000 »	21,000 »																																																	
		200,000 »	198,285 »																																																	
		16,000 »	15,999 65																																																	
		65,000 »	73,200 »																																																	
		492,000 »	498,474 18																																																	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LIVRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
CHAPITRE II.					
ÉTATS-MAJORS.					
<i>État-major général.</i>					
Officiers généraux.					
SECTION D'ACTIVITÉ.					
	EFFECTIF.				
	BORSES.	COSTAUX.			
	9	38	Lieutenants généraux, à fr. 18,500 . fr. 166,500 *		
	18	54	Généraux-majors, à 12,700 . . 228,000 *		
	27	90	395,100 *		
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. 1,075 50		
			303,124 50		
SECTION DE RÉSERVE.					
	2	6	Lieutenants généraux employés à un service sédentaire, à fr. 14,800 . fr. 20,600 *		
	4	8	Généraux-majors en service actif sédentaire, à . 10,160 . . 40,640 *		
	6	14	70,240 *		
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. 351 20		
			69,888 80		
			TOTAL. . . . fr. 463,013 30		
			A DÉDUIRE :		
			Pour un lieutenant général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) fr. 18,500 *		
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 92 50		
			18,407 50		
			Reste fr. 444,605 80		
			A AJOUTER :		
			Le supplément de traitement pour un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants gé- néraux fr. 2,000 *		
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 10 "		
			1,990 *		
			TOTAL. . . . fr. 446,595 80		
Corps d'état-major.					
	5	15	Colonels, à fr. 9,500 . . . fr. 47,500 *		
	5	10	Lieutenants-colonels, à 7,100 35,500 *		
	10	20	Majors, à 6,300 63,000 *		
	16	52	Capitaines commandants à 5,100 81,600 *		
	10	20	— de 1 ^{re} et de 2 ^e classe 4,200 42,000 *		
			Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier. 400 *		
	46	97	270,000 *		
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. 1,350 *		
			268,650 *		
	79	201	A REPORTER. . . . fr. 715,245 80		

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	EFFECTIF.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1893.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.
		HOMMES	CHEVAUX.			
				REPORT. fr. 715,245 80		
				Aides de camp et officiers d'ordonnance.		
		79	201	Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp et officiers d'ordonnance près les généraux commandants de division et de brigade, savoir :		
		»	6	3 capitaines commandants d'infanterie. . . à. fr. 1,100 . . . fr. 3,300 *		
		»	6	3 capitaines d'infanterie en 2 ^d de 1 ^{re} classe. à. . 1,000 3,000 *		
		»	12	6 — — en 2 ^d de 2 ^{re} classe. à. . 850 5,100 *		
		»	12	6 lieutenants d'infanterie. à. . 850 5,100 *		
		»	2	1 lieutenant d'artillerie à. . 375 375 *		
		»	2	1 capitaine commandant du génie. . . à. . 500 500 *		
		»	2	1 lieutenant du génie. à. . 375 375 *		
		»	42	17,750 *		
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments 88 75		
				17,661 25		
				TOTAL. fr. 732,907 05		
				A DÉDUIRE : pour vacance 2,500 *		
		79	245	RESTE. fr. 750,607 05		
				Indemnité de marche et de vivres de campagne.		
6 (suite)	d.			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo et indemnité de marche aux officiers qui participent aux manœuvres (dépense approximative). 18,214 05		
				Indemnité de fourrages.		
	e.			245 chevaux \times 365 = 88,695 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50. fr. 115,505 50		
				A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour un général-major commandant de division fr. 474 50	886,000 *	887,660 *
				115,778 *		
				Frais de bureau.		
	f.			2 lieutenants généraux commandant les circonscriptions militaires à 2,000 francs fr. 4,000 *		
				1 chef du corps d'état-major 2,000 *		
				1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie 800 *		
				2 — des circonscriptions militaires, à 1,500 . . . 3,000 *		
				4 — des divisions d'infanterie, à 600 . . . 2,400 *		
				2 — — de cavalerie, à 600 . . . 1,200 *		
				16 généraux-majors, commandant une brigade, à 500 . . . 8,000 *		
				21,400 *		
				A REPORTER. fr. 886,000 *	886,000 *	887,660 *

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAUX des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
			REPORT. fr.	886,000 »	887,060 »
			État-major des provinces et des places.		
			État-major des provinces.		
a.	5 10	Généraux-majors, à 10,160 francs fr.	50,800 »		
	5 10		50,800 »		
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{3}$ % pour médicaments.	354 »		
			50,546 »		
			État-major des places.		
	5	Majors, à 4,500	22,500 »		
	8	Capitaines en premier de place à 3,500	28,000 »		
b.	5 a) 6	— en second de 1 ^{re} classe de place à . 3,150	15,750 »		
	4	— — de 2 ^e — — à . 3,000	12,000 »		
	8	Lieutenants de place à 2,400	19,200 »		
	4	Sous-lieutenants — 2,100	8,400 »		
		Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier	2,200 »		
	34 6		108,050 »		
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{3}$ % pour médicaments.	540 25		
	39 16		107,509 75		
			Indemnité de vivres de campagne.		
c.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)	1,072 25	228,410 »	227,540 »
			Indemnité de fourrages.		
d.		16 chevaux \times 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30	7,592 »		
			Frais de bureau.		
	9	commandants de province (b), à	11,800 »		
	5	— de place, à 500	2,500 »		
	12	— — à 400	4,800 »		
e.	4	— — à 240	960 »		
	6	— — à 150	900 »		
	3	— — à 100	300 »		
			21,260 »		
f.		Traitement des aumôniers et desservants	38,430 »		
			A REPORTER. fr.	1,112,410 »	1,115,200 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CREDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
ACCROISSANT	DIMINUTION.	totés pour l'exercice 1891.	de l'exercice 1890.	
•	1,660 »	887,500 »	886,520 26	
•	1,150 »	227,510 »	271,294 65	
•	2,790 »	1,114,810 »	1,157,025 91	

a) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service.

b) Indemnités des commandants de province:

Anvers	2,200 »
Brabant	1,500 »
Flandre occidentale	1,100 »
Id. orientale	1,300 »
Hainaut	1,100 »
Liège	1,300 »
Limbourg	1,100 »
Luxembourg	1,100 »
Namur	1,100 »
	<hr/>
	11,800 »

BUDGET DE L'EXERCICE 1893

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS	
				demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.	
			REPORT. fr.	1,112,410 *	1,115,200 *	
		<i>Intendance militaire.</i>				
		<i>Trattements.</i>				
		<i>EFFECTIF.</i>				
		<i>INDRES. CHEVACS.</i>				
		1		Intendant en chef, à fr. 12,700	12,700 *	
		4		Intendants de 1 ^{re} classe, à 9,500	38,000 *	
		7		— de 2 ^{me} id., à 7,100	49,700 *	
a.		14	18	Sous-intendants de première classe, à 6,300	88,200 *	
		18		— de deuxième classe, à 4,600	82,800 *	
				Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier	400 *	
		44	18		271,800 *	
				A DÉDUIRE: $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments.	1,350 *	
					270,441 *	
8		<i>Indemnité de vivres de campagne.</i>				
b.				Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne. à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.)	518 *	509,500 *
						257,730 *
		<i>Indemnité de fourrages.</i>				
c.				18 chevaux \times 505 = 9,090 journées. Frais de bureau, à fr. 1 50	8,541 *	
d.				Frais de bureau a).	30,000 *	
				TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	1,421,910 *	1,372,930 *

AUGMENTATION. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.												
AUGMENTATION.	DIMINUTION.															
.	2,790 .	1,114,810 .	1,157,023 01													
				<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capitaines en premier quartiers-maitres</td> <td>40</td> </tr> <tr> <td>Capitaines en second payeurs.</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>Lieutenants et sous-lieutenants payeurs</td> <td>57</td> </tr> <tr> <td>Capitaines administrateurs d'habillement</td> <td>39</td> </tr> <tr> <td>(*)</td> <td>155</td> </tr> </tbody> </table>	COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.		Capitaines en premier quartiers-maitres	40	Capitaines en second payeurs.	19	Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	57	Capitaines administrateurs d'habillement	39	(*)	155
COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.																
Capitaines en premier quartiers-maitres	40															
Capitaines en second payeurs.	19															
Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	57															
Capitaines administrateurs d'habillement	39															
(*)	155															
51,770 .	.	257,700 .	257,947 65													
51,770 .	2,790 .	1,372,510 .	1,415,571 56													
48,980 .																

(*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

a) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE III.					
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).					
Traitement des officiers de santé.					
		EFFECTIF.			
		HOMMES.	CHEVAUX.		
	a.	1	2	Inspecteur général, à fr. 12,700	12,700 •
		4	"	Médecins principaux de 1 ^{re} classe, à 9,500	58,000 •
		8	"	— principaux de 2 ^e classe, à 7,100	56,800 •
		1	"	— de bataillon de 1 ^{re} classe, à 4,200	4,200 •
		20	"	— adjoints, à 2,625	52,500 •
		1	"	Pharmacien en chef, à 6,500	6,500 •
		2	"	Pharmaciens principaux, à 5,500	11,000 •
		8	"	Pharmaciens de } 4 à 4,600	18,400 •
				1 ^{re} classe. } 4 à 4,200	16,800 •
		8	"	— de 2 ^e classe, à 3,500	28,000 •
		9	"	— de 3 ^e classe, à 3,250	29,250 •
		9	"	— de 4 ^e classe, à 2,600	25,400 •
		1	1	Vétérinaire en chef, à 6,500	6,500 •
		"	"	Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier.	300 •
					304,550 •
		72	5	A DÉDUIRE: $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	1,521 75
					502,828 25
		Indemnité de vivres de campagne.			
	b.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.)		1,848 25	
		Indemnité de fourrages.			
	c.	3 chevaux × 505 = 1,095 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50.		1,425 50	509,000 •
		Frais de bureau.			
	d.	Inspecteur général du service de santé.		2,500 •	
		Vétérinaire en chef		400 •	
				2,900 •	
		Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.			
		562,000 journées (b) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à fr. 1 98 fr. 716,760 •		720,700 •	754,100 •
		Traitement des miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condamnation.		5,940 •	
		Service pharmaceutique.			
		Achat de médicaments, linge à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires ma- lades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses		200,000 •	200,000 •
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . fr.			
				1,220,700 •	1,263,300 •
		DIMINUTION. . . fr.			

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE IV.					
SOLDE DES TROUPES.					
<i>Traitement et solde de l'infanterie.</i>					
Traitement, solde et accessoires.					
		1921	254	Officiers de tous grades fr.	6,078,442 57
		28810	"	Sous-officiers et soldats	8,175,611 95
				<u>Fr.</u>	14,252,054 52
		50751	254		
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. fr.	114,000 "
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	10,200 "
				Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnités de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe.	104,800 "
12	a.			Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc.	32,000 "
				Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 9,204 miliciens et de 800 volontaires	560,141 "
				Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 75,000 journées à 90 cent.	67,500 "
				Allocation pour les miliciens de la nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	55,000 "
				<u>Fr.</u>	15,004,698 52
A DÉDUIRE :					
				Pour 225,000 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 75 centimes. fr.	162,700 "
				Pour vacances et petites permissions { officiers. 57,000 "	
				{ troupes. 348,421 52	
				<u>405,421 52</u>	
				<u>568,211 52</u>	
				<u>14,436,487 "</u>	
				<u>fr.</u>	14,436,487 "
A RAPORTER.					

INFANTERIE.

Cette arme se compose : 1° d'un régiment de carabiniers formé de quatre bataillons actifs et de trois bataillons de réserve (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
 2° d'un régiment de grenadiers;
 3° de trois régiments de chasseurs à pied, } formés chacun de trois bataillons actifs et de deux bataillons de réserve (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
 4° de quatorze régiments de ligne;
 5° de deux compagnies sédentaires;
 6° d'un corps de discipline et de correction formé de six compagnies;
 7° d'une école des pupilles de l'armée à deux compagnies;
 8° d'officiers à la suite des régiments.

OFFICIERS.

GRADES.	Effectif par unité			Composition d'un régiment			Soit pour :						TOTAUX.		MONTANT			
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Les deux compagnies sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	Les officiers hors cadre.	Officiers.	Chevaux.	TRAITEMENT annuel.	par GRADE.	par CATÉGORIE.	
États-majors actifs } 19 régiments. 58 bataillons.																		
Colonels	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	58	9,500	180,500		
Lieutenants-colonels	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	58	7,100	134,000		
Majors	1	1	1	4	5	5	4	5	51	1	1	1	58	116	6,500	365,400		
Capitaines commandants adjudants-majors montés	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	4,500	85,500		
— en second — non montés.	1	1	1	4	5	5	4	5	51	1	1	1	58	116	5,275	189,950		
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-drapeau	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	2,250	42,750		
Capitaines en second payeurs	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	5,275	62,225		
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	1	1	1	5	2	2	5	2	54	1	1	1	59	59	2,250	87,750		
Médecins de régiment de 1 ^{re} classe	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	6	6	6,500	37,800		
— de 2 ^{me} classe	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	15	15	5,100	66,500		
— de bataillon de 1 ^{re} classe	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	4,200	79,800		
— de 2 ^e classe	1	1	1	2	1	1	2	1	17	1	1	1	20	20	5,250	65,000		
232 compagnies de bataillons actifs.																		1,597,875
Capitaines commandants	1	1	1	16	12	12	16	12	204	1	1	1	252	252	4,000	928,000		
Lieutenants et sous-lieutenants	1	1	1	48	56	56	48	56	612	1	1	1	696	696	2,250	1,566,000		
19 bataillons de réserve, 76 compagnies. (4 ^e bataillon des régiments des grenadiers, de ligne et de chasseurs et 5 ^e bataillon des carabiniers.)																		2,494,000
Majors	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	6,500	119,700		
Capitaines en second adjudants-majors non montés	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	5,275	62,225		
Capitaines commandants	1	1	1	2	2	2	2	2	54	1	1	1	58	58	4,000	152,000		
Capitaines en second	1	1	1	2	2	2	2	2	54	1	1	1	58	58	5,275	124,450		
Lieutenants et sous-lieutenants	1	1	1	6	6	6	6	6	102	1	1	1	114	114	2,250	256,500		
1 bataillon de réserve, 4 compagnies. (6 ^e bataillon du régiment des carabiniers.)																		714,875
Major	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	6,500	6,500		
Capitaines commandants	1	1	1	2	2	2	2	2	54	1	1	1	2	2	4,000	8,000		
Capitaines en second	1	1	1	2	2	2	2	2	54	1	1	1	2	2	5,275	6,550		
Lieutenants et sous-lieutenants	1	1	1	6	6	6	6	6	102	1	1	1	6	6	2,250	15,500		
19 bataillons de réserve, 76 compagnies. (5 ^e bataillon des régiments des grenadiers, de ligne et de chasseurs et 7 ^e bataillon des carabiniers.)																		
Capitaines commandants	1	1	1	2	2	2	2	2	54	1	1	1	58	58	4,000	152,000		
Capitaines en second	1	1	1	2	2	2	2	2	54	1	1	1	58	58	5,275	124,450		
Lieutenants et sous-lieutenants	1	1	1	6	6	6	6	6	102	1	1	1	114	114	2,250	256,500		
19 dépôts de régiment.																		567,500
Majors	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	6,500	119,700		
Capitaines en second officiers d'armement	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	5,275	62,225		
Capitaines en premier quartiers-maitres	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	4,000	76,000		
Capitaines administratifs d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 5 ^e classe	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	5,450	65,550		
Médecins de bataillon de 2 ^e classe	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	5,250	61,750		
Capitaines en second	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	5,275	62,225		
Lieutenants et sous-lieutenants	1	1	1	5	5	5	5	5	51	1	1	1	57	57	2,250	128,250		
Compagnies spéciales.																		575,700
Colonel	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	9,500	9,500		
Majors	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	6,500	12,600		
Capitaine en second adjudant-major non monté	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	5,275	5,275		
Capitaines en premier quartiers-maitres	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	4,000	4,000		
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	2,250	2,250		
Médecin de bataillon de 2 ^e classe	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	5,250	5,250		
Capitaines commandants	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	4,000	52,000		
Lieutenants et sous-lieutenants	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	2,250	67,500		
Officiers à la suite.																		154,575
Capitaines en second	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	40	40	5,275	151,000		
				126	95	95	126	95	1,615	8	37	40	1,921	254				151,000
							126	95	1,615	8	37	40	1,921	254				151,000

A ajouter les suppléments de traitement :

Pour le corps de discipline et de correction	Les sept capitaines, à 600	4,200	} 15,800
	Les vingt-quatre lieutenants et sous-lieutenants, à 400	9,600	
Pour ancienneté de grade. Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier			80,062 50

TOTAL fr. 6,108,987 50

A DÉDUIRE 1/2 % pour médicaments fr. 50,544 95

RESTE fr. 6,078,442 57

(¹) Officiers d'infanterie 1,745 }
 Comptables 98 } 1,921
 Médecins 78 }

TROUPES.

GRADES.	Effectif par unité.			Composition d'un régiment				Soit pour					NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT													
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	de carabiniers.	de grenadiers.	de chasseurs à pied.	d'infanterie de ligne.	le régiment des carabiniers.	le régiment des grenadiers.	les trois régiments de chasseurs à pied.	quatre régiments d'infanterie de ligne.	LE TOTAL.			par GRADE.	par CATÉGORIE.												
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.																												
Adjutants sous-officiers	1	1	1	4	5	5	5	4	5	9	42	58	21,170	5 25	68,802 50													
Sergents-majors secrétaires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5	14	18	6,570	2 54	15,575 80													
Sergents-clairons	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5	14	19	6,955	2 15	14,910 25													
Caporaux-clairons	1	1	1	4	5	5	5	4	5	9	42	58	21,170	1 05	22,228 50													
Sergents-armuriers	1	1	1	4	5	5	5	4	5	9	42	58	21,170	1 85	58,741 10													
Musiciens d'état-major	14	14	14	14	14	14	14	14	14	42	196	266	97,090	1 85	161,500	522,421 20												
232 compagnies des 58 bataillons actifs:																												
<i>16 compagnies du régiment des carabiniers.</i>																												
Sergents-majors	4	4	1	16	16	16	16	16	16	16	16	16	5,840	2 54	15,665 60													
Premiers sergents	4	4	1	16	16	16	16	16	16	16	16	16	5,840	1 98	11,565 20													
Sergents-fourriers	4	4	1	16	16	16	16	16	16	16	16	16	5,840	1 85	10,687 20													
Sergents	20	20	5	80	80	80	80	80	80	80	80	80	29,200	1 85	55,456													
Caporaux	40	40	10	160	160	160	160	160	160	160	160	160	58,400	1 85	49,640													
Clairons	12	12	5	48	48	48	48	48	48	48	48	48	17,520	1 70	12,264													
Soldats de 1 ^{re} classe	424	424	106	1,696	1,696	1,696	1,696	1,696	1,696	1,696	1,696	566	206,590	1 64	152,217 60													
— de 2 ^e —												1,150	412,450	1 61	251,594 50	555,068 10												
<i>12 compagnies du régiment des grenadiers.</i>																												
Sergents-majors	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,580	2 57	10,580 60													
Premiers sergents	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,580	2 01	8,805 80													
Sergents-fourriers	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,580	1 86	8,146 80													
Sergents	20	20	5	60	60	60	60	60	60	60	60	60	21,900	1 86	40,754													
Caporaux	40	40	10	120	120	120	120	120	120	120	120	120	45,800	1 87	58,106													
Clairons-tambours	12	12	5	56	56	56	56	56	56	56	56	56	15,140	1 76	9,986 40													
Grenadiers	424	424	106	1,272	1,272	1,272	1,272	1,272	1,272	1,272	1,272	848	509,720	1 66	204,415 20													
Soldats avec solde de fusilier												424	154,760	1 60	92,856	415,428 80												
<i>36 compagnies des régiments de chasseurs</i>																												
Sergents-majors	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	15,140	2 54	50,747 60													
Premiers sergents	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	15,140	1 98	26,017 20													
Sergents-fourriers	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	15,140	1 85	24,040 20													
Sergents	20	20	5	60	60	60	60	60	60	60	60	60	63,700	1 85	120,251													
Caporaux	40	40	10	120	120	120	120	120	120	120	120	120	151,400	1 84	110,576													
Clairons	12	12	5	56	56	56	56	56	56	56	56	56	59,420	1 69	27,199 80													
Soldats de 1 ^{re} classe	528	528	82	984	984	984	984	984	984	984	984	984	359,160	1 65	226,270 80													
— de 2 ^e —												2,952	1,068	718,520	1 60	450,992	995,880 60											
<i>168 compagnies des régiments de ligne.</i>																												
Sergents-majors	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	61,520	2 54	145,488 80													
Premiers sergents	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	61,520	1 98	121,415 60													
Sergents-fourriers	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	61,520	1 85	112,215 60													
Sergents	20	20	5	60	60	60	60	60	60	60	60	60	506,600	1 85	561,078													
Caporaux	40	40	10	120	120	120	120	120	120	120	120	120	1,680	1,680	615,200	1 84	515,088											
Clairons-tambours	12	12	5	56	56	56	56	56	56	56	56	56	504	504	185,960	1 75	154,290 80											
Soldats de 1 ^{re} classe	528	528	82	984	984	984	984	984	984	984	984	984	4,592	1,676,080	1 63	1,055,950 40												
— de 2 ^e —												15,776	9,184	3,552,160	1 60	2,011,296	4,654,801 20											
19 bataillons de réserve:																												
<i>Petits états-majors.</i>																												
Adjutants sous-officiers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5	14	19	6,955	5 25	22,558 75													
Caporaux-clairons	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5	14	19	6,955	1 05	7,281 75													
Sergents-armuriers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5	14	19	6,955	1 85	12,691 05	42,511 55												
156 compagnies des bataillons de réserve:																												
<i>12 compagnies de carabiniers.</i>																												
Sergents-majors	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,580	2 54	10,249 20													
Premiers sergents	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,580	1 98	8,672 40													
Sergents	4	4	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,580	1 85	8,015 40													
Caporaux	12	12	5	56	56	56	56	56	56	56	56	56	15,140	1 85	11,169													
Clairons	2	2	0 ou 1	6	6	6	6	6	6	6	6	6	2,190	1 70	1,555	59,650												
<i>8 compagnies de grenadiers.</i>																												
Sergents-majors	4	4	1	8	8	8	8	8	8	8	8	8	2,920	2 57	6,920 40													
Premiers sergents	4	4	1	8	8	8	8	8	8	8	8	8	2,920	2 01	5,869 20													
Sergents	4	4	1	8	8	8	8	8	8	8	8	8	2,920	1 86	5,451 20													
Caporaux	12	12	5	24	24	24	24	24	24	24	24	24	8,760	1 87	7,621 20													
Clairons-tambours	2	2	0 ou 1	4	4	4	4	4	4	4	4	4	1,460	1 76	1,109 60	26,951 60												
<i>24 compagnies de chasseurs.</i>																												
Sergents-majors	4	4	1	8	8	8	8	8	8	24	24	24	8,760	2 54	20,498 40													
Premiers sergents	4	4	1	8	8	8	8	8	8	24	24	24	8,760	1 98	17,544 80													
Sergents	4	4	1	8	8	8	8	8	8	24	24	24	8,760	1 85	16,050 80													
Caporaux	12	12	5	24	24	24	24	24	24	72	72	72	26,280	1 84	22,075 20													
Clairons	2	2	0 ou 1	4	4	4	4	4	4	12	12	12	4,580	1 69	5,022 20	78,971 40												
<i>112 compagnies de ligne.</i>																												
Sergents-majors	4	4	1	8	8	8	8	8	8	112	112	112	40,880	2 54	95,659 20													
Premiers sergents	4	4	1	8	8	8	8	8	8	112	112	112	40,880	1 98	80,942 40													
Sergents	4	4	1	8	8	8	8	8	8	112	112	112	40,880	1 85	74,810 40													
Caporaux	12	12	5	24	24	24	24	24	24	556	556	556	122,640	1 84	103,017 60													
Clairons-tambours	2	2	0 ou 1	4	4	4	4	4	4	56	56	56	20,440	1 75	14,921 20	569,550 80												
A REPORTER				2,141	1,604	1,516	1,516	2,141	1,604	3,948	18,424	26,117	9,552,705				7,479,024 52											

TROUPES (SUITE).

GRADES.	Composition d'un régiment				Soit pour								NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT	
	de carabiniers.	de grenadiers.	de chasseurs à pied.	d'infanterie de ligne.	le régiment des carabiniers.	le régiment des grenadiers.	les trois régiments de chasseurs à pied.	quatorze régiments d'infanterie de ligne.	les deux compagnies sédentaires.	le corps de discipline et de correction.	l'école des pupilles de l'armée.	LE TOTAL.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
REPORT.	2,141	1,604	1,516	1,516	2,141	1,604	5,948	18,424	"	"	"	26,117	9,552,705	"	"	7,479,024 25
19 dépôts de régiment:																
<i>Petits états-majors.</i>																
Sergents gardes-magasins. Grenadiers	1	1	1	1	"	1	"	"	"	"	"	1	565	1 86	678 90	58,905 55
Armuriers sergents-majors Les autres	1	1	1	1	1	1	5	14	"	"	"	18	6,570	1 85	12,025 10	
— sergents	1	1	1	1	1	1	5	14	"	"	"	10	5,050	2 34	8,541 "	
Maîtres tailleurs et cordonniers	2	2	2	2	2	2	6	28	"	"	"	58	15,870	" 84	11,650 80	
19 compagnies de dépôt:																
<i>1 compagnie de carabiniers.</i>																
Sergents-majors	1	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	1	565	2 54	854 10	7,241 60
Premiers sergents	1	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	1	565	1 98	722 70	
Sergents-fourriers	1	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	1	565	1 85	667 95	
Sergents	5	"	"	"	5	"	"	"	"	"	"	5	1,095	1 85	2,005 85	
Caporaux	8	"	"	"	8	"	"	"	"	"	"	8	2,920	" 85	2,482 "	
Clairons	2	"	"	"	2	"	"	"	"	"	"	2	750	" 70	511 "	
<i>1 compagnie de grenadiers.</i>																
Sergents-majors	"	1	"	"	"	1	"	"	"	"	"	1	565	2 57	865 05	7,409 50
Premiers sergents	"	1	"	"	"	1	"	"	"	"	"	1	565	2 01	755 05	
Sergents-fourriers	"	1	"	"	"	1	"	"	"	"	"	1	565	1 86	678 90	
Sergents	"	5	"	"	"	5	"	"	"	"	"	5	1,095	1 86	2,056 70	
Caporaux	"	8	"	"	"	8	"	"	"	"	"	8	2,920	" 87	2,540 40	
Clairons-tambours	"	2	"	"	"	2	"	"	"	"	"	2	750	" 76	554 80	
<i>3 compagnies de chasseurs.</i>																
Sergents-majors	"	"	1	"	"	"	5	"	"	"	"	5	1,095	2 54	2,562 50	21,615 50
Premiers sergents	"	"	1	"	"	"	5	"	"	"	"	5	1,095	1 98	2,168 10	
Sergents-fourriers	"	"	1	"	"	"	5	"	"	"	"	5	1,095	1 85	2,005 85	
Sergents	"	"	5	"	"	"	9	"	"	"	"	9	5,285	1 85	6,011 55	
Caporaux	"	"	8	"	"	"	24	"	"	"	"	24	8,760	" 84	7,558 40	
Clairons	"	"	2	"	"	"	6	"	"	"	"	6	2,190	" 69	1,511 10	
<i>14 compagnies de ligne.</i>																
Sergents-majors	"	"	"	1	"	"	14	"	"	"	"	14	5,110	2 54	11,957 40	101,280 20
Premiers sergents	"	"	"	1	"	"	14	"	"	"	"	14	5,110	1 98	10,117 80	
Sergents-fourriers	"	"	"	1	"	"	14	"	"	"	"	14	5,110	1 85	9,551 50	
Sergents	"	"	"	5	"	"	42	"	"	"	"	42	15,550	1 85	28,055 90	
Caporaux	"	"	"	8	"	"	112	"	"	"	"	112	40,880	" 84	54,559 20	
Clairons-tambours	"	"	"	2	"	"	28	"	"	"	"	28	10,220	" 75	7,460 60	
Compagnies spéciales.																
<i>2 compagnies sédentaires.</i>																
Sergents-majors	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	"	2	750	2 54	1,708 20	87,751 40
Sergents-fourriers	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	"	2	750	1 85	1,555 90	
Premiers sergents	"	"	"	"	"	"	"	40	"	"	"	40	14,600	1 98	28,908 "	
Sergents	"	"	"	"	"	"	"	26	"	"	"	26	9,490	1 85	17,566 70	
Caporaux	"	"	"	"	"	"	"	52	"	"	"	52	11,680	" 84	9,811 20	
Clairons	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	4	1,460	" 60	1,007 40	
Soldats	"	"	"	"	"	"	"	126	"	"	"	126	45,990	" 60	27,594 "	
<i>Corps de discipline et de correction.</i>																
Adjudant sous-officier	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	565	5 25	1,186 25	282,798 55
Sergent-clairon	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	565	2 15	784 75	
Caporaux-clairons	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	750	1 05	766 50	
Sergent-armurier	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	565	1 85	667 95	
Maîtres tailleur et cordonnier	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	750	" 84	615 20	
Sergents-majors	"	"	"	"	"	"	"	"	6	"	"	6	2,190	2 57	5,190 50	
Premiers sergents	"	"	"	"	"	"	"	"	12	"	"	12	4,580	2 01	8,805 80	
Sergents-fourriers	"	"	"	"	"	"	"	"	6	"	"	6	2,190	1 86	4,075 40	
Sergents	"	"	"	"	"	"	"	"	42	"	"	42	15,550	1 86	28,515 80	
Caporaux	"	"	"	"	"	"	"	"	96	"	"	96	55,040	" 87	50,484 80	
Clairons	"	"	"	"	"	"	"	"	12	"	"	12	4,580	" 72	3,155 60	
Correctionnaires employés aux travaux	"	"	"	"	"	"	"	"	400	"	"	400	146,000	" 50	75,000 "	
Correctionnaires non employés aux travaux	"	"	"	"	"	"	"	"	800	"	"	800	292,000	" 45	125,560 "	
<i>École des pupilles de l'armée.</i>																
Pupilles	"	"	"	"	"	"	"	"	"	700	700	255,500	" 51	150,505 "	150,505 "	
TOTAUX	2,161	1,624	1,556	1,556	2,161	1,624	4,008	18,704	252	1,581	700	28,810	10,515,650	TOTAL . . . fr.	8,156,510 95	

Par régiment. 1,556

Supplément de solde:

Corps de discipline et de correction.	{ 68 sous-officiers 24,820 journées, à 40 c. 9,928 "	} 17,501 "
	{ 98 caporaux 55,770 — à 20 c. 7,154 "	
	{ 12 clairons 4,580 — à 05 c. 219 "	

TOTAL fr. 8,175,611 95

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES. LIT. ET AS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
		demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892
	REPORT. fr. 14,436,487 *		
	Indemnité de fourrages.		
b.	254 chevaux × 565 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30. 120,523 *		
	Moyens de transport.		
c.	Moyens de transport aux troupes en marche 366,200 *		
	Logement et nourriture.		
		15,357,070 *	15,346,370 *
12 (suite)	d. { Logement avec nourriture, 15,000 journées à fr. 1 25 18,750 *		
	{ Logement sans nourriture, 231,000 id. 0 21 52,710 *		
	<u>71,460 *</u>		
	Frais d'administration et d'instruction.		
	1 régiment de carabiniers, à 20,500 *		
	Les 18 autres régiments, à 16,800 francs 302,400 *		
	2 compagnies sédentaires, à 500 francs 1,000 *		
e.	1 école des pupilles de l'armée. 17,000 *		
	1 école de tir et de perfectionnement. 7,200 *		
	Le corps de discipline et de correction 7,800 *		
	École normale d'escrime 6,500 *		
	<u>362,400 *</u>		
	A REPORTER. fr. 15,357,070 *	15,357,070 *	15,346,370 *

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1891.	l'exercice 1890.	
10,500 °	°	15,325,770 °	15,153,199 44	
10,500 °	°	15,325,770 °	15,153,199 44	

CAVALERIE. — Cette arme se compose : 1° de deux régiments de chasseurs, }
 2° de quatre régiments de lanciers, } chacun de cinq escadrons actifs et 1 escadron de dépôt.
 3° de deux régiments de guides, }

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTALS.		Traitement annuel.	MONTANT	
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration forte.		GRADE.	par CATÉGORIE
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.					
États-majors de régiment.													
Colonels	1	5	2	6	4	12	2	6	8	24	9,500 »	76,000 »	
Lieutenants-colonels	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	7,100 »	56,800 »	
Majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	32	6,300 »	100,800 »	
Capitaines commandants adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 »	40,800 »	
Capitaines en second adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 »	33,600 »	
Capitaines en second adjoints aux majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	32	4,200 »	67,200 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	3,100 »	24,800 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	1	»	2	»	4	»	2	»	8	»	2,250 »	18,000 »	
Médecins de régiment { de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	6,500 »	25,200 »	
de 2 ^{me} classe													
Id. de bataillon de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	4,200 »	33,600 »	
Vétérinaire principal	1	1	2	2	4	4	2	2	1	1	5,500 »	5,500 »	
Vétérinaires de 1 ^{re} classe, vétérinaire de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	1	2	2	4	4	2	2	7	7	4,600 »	32,200 »	
Id. de 2 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	5,250 »	26,000 »	
Id. de 3 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	2,800 »	22,400 »	
	15	24										583,500 »	
Escadrons actifs.													
Capitaines commandants	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	5,100 »	204,000 »	
Lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	5,250 »	260,000 »	
Sous-lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	2,950 »	256,000 »	
	5	10										700,000 »	
Escadrons de dépôt.													
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 »	40,800 »	
Capitaines en second	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 »	33,600 »	
Capitaines en second officiers d'armement	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 »	33,600 »	
Lieutenants	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,250 »	26,000 »	
Capitaines en premier quartiers-mâtres	1	»	2	»	4	»	2	»	8	»	4,000 »	32,000 »	
Capitaines en premier ou en second administrateurs d'habillement	1	»	2	»	4	»	2	»	8	»	5,450 »	27,600 »	
	6	8	92	164	184	328	92	164	368 (1)	656		193,600 »	
Soit par régiment			46	82	46	82	46	82					

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 10,100 »
 Aux officiers de l'école d'équitation 4,000 »

(1) Officiers de l'arme 304 }
 Comptables 24 } 368
 Médecins 16 }
 Vétérinaires 24 } 40

14,100 »
TOTAL 1,491,000 »
 A déduire 1/3 % pour médicaments 7,455 »
RESTE . . . fr. 1,483,545 »

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.				NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT		
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration					GRADE.	CATÉGORIE.	
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.		légère.	mixte.	forte.					
Petits états-majors de régiment.																	
Adjudants sous-officiers	2	2	4	4	8	8	"	"	12	4	8	"	4,580	3 25	14,255	"	
Maréchaux des logis chefs secrétaires	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 86	6,265	40	
Trompettes-majors	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 44	5,545	60	
Id. brigadiers	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	1 76	5,854	40	
							"	"	2	"	"	"	750	1 78	1,299	40	
																59,659	
Escadrons actifs.																	
	5	5															
Maréchaux des logis chefs	1	1	10	10	20	20	"	"	50	10	20	"	10,950	2 86	51,517	"	
Premiers maréchaux des logis	1	1	10	10	20	20	"	"	10	10	20	"	5,650	2 56	25,842	"	
Maréchaux des logis fourriers	1	1	10	10	20	20	"	"	10	10	20	"	10,950	2 25	24,199	50	
Id. des logis	7	7	70	70	140	140	"	"	70	70	140	"	76,650	2 21	169,596	50	
Brigadiers	12	12	120	120	240	240	"	"	120	120	240	"	25,550	2 25	56,976	50	
Trompettes	3	3	30	30	60	60	"	"	90	30	60	"	151,400	1 05	157,970	"	
Maréchaux ferrants	2	2	20	20	40	40	"	"	30	30	60	"	45,800	1 08	47,504	"	
Cavaliers de 1 ^{re} classe	24	24	240	240	480	480	"	"	60	20	40	"	52,850	1 56	51,246	"	
Id. de 2 ^e —	69	69	690	690	1,380	1,380	"	"	20	20	40	"	10,950	1 58	17,501	"	
Id. non montés	20	"	200	"	400	"	"	"	60	20	40	"	21,900	" 86	18,854	"	
							"	"	20	"	20	"	7,500	" 89	6,497	"	
							"	"	240	240	480	"	262,800	" 86	226,008	"	
							"	"	240	240	480	"	87,600	" 89	77,964	"	
							"	"	2,070	690	1,580	"	755,550	" 85	627,106	50	
							"	"	690	"	690	"	251,850	" 86	216,591	"	
							"	"	600	"	"	"	219,000	" 85	181,770	"	
							"	"	200	"	"	"	75,000	" 86	62,780	"	
																2,006,441 50	
Escadrons du dépôt.																	
	140	120															
Maréchaux de logis chefs	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 86	6,265	40	
Premiers maréchaux des logis	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	750	2 88	2,102	40	
Maréchaux des logis fourriers	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 36	5,168	40	
Maréchaux des logis	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	750	2 58	1,757	40	
Maréchaux des logis gardes-magasins	1	"	2	"	4	"	"	"	6	"	"	"	2,190	2 21	4,859	90	
Maréchaux des logis armuriers	1	"	2	"	4	"	"	"	6	"	"	"	750	2 25	1,627	90	
Maitres tailleurs, bottiers et selliers	5	"	6	"	12	"	"	"	18	"	"	"	6,570	" 84	5,518	80	
Brigadiers	2	2	4	4	8	8	"	"	6	"	"	"	2,190	" 84	1,859	60	
Trompettes	2	2	4	4	8	8	"	"	12	4	8	"	4,580	1 05	4,599	"	
Maréchaux ferrants	1	1	2	2	4	4	"	"	4	"	"	"	1,460	1 08	1,576	80	
							"	"	6	2	4	"	2,190	1 56	3,416	40	
							"	"	2	"	"	"	750	1 58	1,155	40	
							"	"	6	2	4	"	2,190	" 86	1,885	40	
							"	"	2	"	"	"	750	" 89	649	70	
	15	8	1,456	1,226	2,872	2,452	1,456	1,226	5,744	1,226	2,452	1,226	2,006,560				
Soit par régiment.			718	615	718	6	718	615									61,779 90

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE SOLDE :

Pour 52 brigadiers pionniers ou 11,680 journées à 15 c' . . . fr. 1,752 "

Pour 256 cavaliers pionniers ou 95,440 journées à 10 c' 9,544 "

11,096 "

Pour les sous-officiers, brigadiers et cavaliers à l'école d'équitation 2,690 "

13,786 "

TOTAL 2,121,646 40

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
10,500 »	•	15,323,770 •	15,153,100 44	
10,500 »	•	15,323,770 •	15,153,100 44	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
		REPORT. . . . fr. 3,627,004 80	15,357,070	15,346,570
		Harnachement, etc.		
	b.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,904 chevaux de troupe, soit 1,789,960 journées, à 12 centimes fr. 214,705 20		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche. fr. 15,000 »	3,086,400	3,085,200
13 (sui v.)		Logement et nourriture.		
	d.	Logement avec nourriture 38,000 journées, à fr. 1 25. fr. 47,500 » — sans — 11,000 journées, à fr. 0 21. 2,310 » <hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 49,810 »		
		Frais d'administration et d'instruction.		
	e.	Huit régiments à 5 escadrons actifs et 1 dépôt, à . . fr. 8,800 . . . fr. 70,400 » Une école d'équitation 11,300 » <hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 81,700 »		
		À REPORTER. . . . fr.	19,343,470	19,331,770

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
10,500 °	°	15,325,770 °	15,155,199 44	
1,200 °	°	3,978,800 °	3,860,515 38	
11,700 °	°	19,302,570 °	19,015,514 82	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTEDES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés	demandés
				pour l'exercice	pour l'exercice
				1893.	1892
		REPORT. fr.		19,545,470	19,331,770
		<i>Traitement et solde de l'artillerie.</i>			
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>			
		ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.			
		<i>Officiers.</i>			
		Colonels, à	fr. 9,500	47,500	"
		Lieutenants-colonels, à	7,100	33,500	"
		Majors, à	6,300	75,600	"
		Capitaines commandants, à	4,600	32,200	"
		— en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe, à	5,700	33,500	"
		— en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe, à	4,200	4,200	"
		Garde d'artillerie principal, à	4,600	4,600	"
		Gardes d'artillerie de 1 ^{re} classe, à	3,700	18,500	"
		— de 2 ^e — à	3,150	15,750	"
		— de 3 ^e — à	2,750	19,250	"
		— de 4 ^e — à	2,100	14,700	"
				501,100	"
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments		1,505 50	
		RESTE fr.		290,594 50	
		<i>Sous-officiers et employés.</i>			
		Conducteurs de 1 ^{re} classe, à fr. 1,500	fr. 70,500		
		— de 2 ^e — à	61,100		
		Maîtres artificiers, à	7,500		
		Brigadiers portiers d'arsenal	44,950		
		Contrôleur principal, à	3,500		
		— de 1 ^{re} classe, à	8,400		
		— de 2 ^e — à	6,900		
		Reviseurs, à	8,000		
				210,650	"
		172			
		<i>Régiments et compagnies spéciales.</i>			
		Officiers de tous grades	2,138,217	69	
		Sous-officiers, brigadiers et soldats	2,916,564	35	
		552	508		
		8,148	2,386		
		8,700	2,894		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	65,000	"	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers	1,500	"	
		— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à alouer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe	24,500	"	
		Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc	10,500	"	
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 2,058 miliciens et de 200 volontaires	90,304	"	
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément à raison de 8,900 journées à fr. 0 75	6,675	"	
		Allocation pour les militaires qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	18,500	"	
			5,781,805	34	
		A DÉDUIRE :			
		Pour 65,000 journées de militaires, traités dans les hôpitaux militaires, à 84 centimes	57,600	"	
		Pour vacances et petites permissions. { Officiers 25,000	205,147	34	
		{ Troupes 180,147 34			
			262,747	34	
			5,519,058	20	
		A REPORTER. fr.	5,519,058	20	
			19,545,470	"	19,331,770

14 a.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS
ACCOMPLISSEMENT.	DIMINUTION.			
11,700 *	*	19,502,570 *	19,013,514 82	
11,700 *	*	19,502,570 *	19,013,514 82	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
		REPORT fr. 5,519,038 20	10,345,470	19,551,770
		Indemnité de fourrages.		
b.		Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 23 chevaux \times 565 = 10,220 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 fr. 15,286 *		
		Harnachement.		
c.		Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,586 chevaux de troupe, soit pour 870,890 journées à 12 centimes fr. 104,506 80		
		Moyens de transport.		
d.		Moyens de transport aux troupes en marche 25,000 *	5,790,858 *	5,805,788 *
		Logement et nourriture.		
e.		Logement avec nourriture 15,500 journées, à fr. 1 25 . . fr. 10,575 *		
		— sans — 7,200 journées, à fr. 0 21 1,512 *		
		20,887 *		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
		Inspecteur général fr. 4,000 *		
		Deux directeurs dans les divisions territoriales 2,400 *		
		Inspecteur des armes de guerre 500 *		
		Directeur de la fonderie de canons 500 *		
f.		Quatre régiments d'artillerie de campagne à fr. 10,500 42,000 "		
		5 ^e , 6 ^e , et 7 ^e régiments d'artillerie de forteresse à fr. 11,800 55,400 "		
		8 ^e régiment de forteresse 12,200 "		
		Régiment du train et compagnies spéciales 10,400 *		
		Une école de tir 700 "		
		108,100 *		
		A REPORTER fr. 25,154,508	25,154,508 *	25,137,568 *

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS vois pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
11,700 »	»	19,502,570 »	19,013,514 82	
»	14,950 »	5,797,438 »	5,744,134 02	
11,700 »	14,950 »	25,100,008 »	24,757,648 84	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1893	demandés pour l'exercice 1892.
			REPORT. fr.	25,134,508	25,137,558
			Traitement et solde du génie.		
			Traitement, solde et accessoires.		
			ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
			Officiers.		
			Colonels, à 9,500 . . . fr. 38,000 .		
			Lieutenants colonels, à 7,100 49,700 »		
			Majors, à 6,500 44,100 .		
			Capitaines en 1 ^{re} , à 4,600 78,200 .		
			— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe, à 5,700 22,200 .		
			Lieutenants, à 2,875 31,625 .		
				265,825 .	
			A DÉDUIRE: $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 1,519 12		
			RESTE. 262,505 88		
			Gardes.		
			Gardes principaux de 1 ^{re} classe, à 3,200 . . . fr. 22,400 .		
			— — de 2 ^e — à 2,800 19,600 .		
			— de 1 ^{re} classe, à 2,525 50,500 .	119,100 .	
			— de 2 ^e — à 2,100 25,200 .		
			— de 3 ^e — à 1,800 21,600 .		
			Commis.		
			Commis principaux de 1 ^{re} classe, à 2,525 . . . fr. 20,200 .		
			— — de 2 ^e — à 2,225 17,800 .		
			— de 1 ^{re} classe, à 1,925 15,400 .	78,325 .	
			— de 2 ^e — à 1,625 13,000 .		
			— de 3 ^e — à 1,525 11,925 .		
			Employés.		
			Éclusiers, à 1,525 7,950 .		
			Portiers, à 400 3,200 .		
			Agents de casernement, à 240 9,840 .		
			— — à 150 6,150 .	32,840 .	
			Chef mécanicien 2,600 2,600 .		
			Garde forestier 2,100 2,100 .		
			Garde particulier 1,000 1,000 .		
			Régiment et compagnies spéciales.		
			Officiers de tous grades 366,470 94		
			Sous-officiers et soldats 481,587 55		
			Compagnie de mariniers 10,840 50		
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire 4,000 .		
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers 800 .		
			Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe 5,500 .		
			Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc. 2,500 .		
			Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 408 miliciens et de 62 volontaires 16,020 .		
			Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1.000 journées à 84 centimes 840 .		
			Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe 2,500 .		
				1,582,520 87	
			A DÉDUIRE :		
			Pour 10.500 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 78 centimes 8,190 .		
			Pour vacances et petites permissions 33,390 37		
				41,580 37	
			RESTE.	1,340,740 50	
			A REPORTER fr.	1,340,740 50	25,134,308
					25,137,558

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
11,700 *	14,950 *	25,100,008 *	24,757,648 84	
11,700 *	14,950 *	25,100,008 *	24,757,648 84	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1893.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.
		REPORT fr. 1,540,749 50	25,154,308	25,137,558
		Indemnité de fourrages.		
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 50 chevaux × 365 = 14,235 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50	18,505 50	
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche	6,500	
			1,421,900	1,426,100
		Logement et nourriture.		
	d.	Logement avec nourriture, 2,500 journées à fr. 1 25	2,875	
		Logement sans nourriture, 2,000 — 0 21	420	
			3,295	
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction		
		Inspecteur général	4,000	
		4 directeurs dans les divisions territoriales	6,000	
	e.	Commandants du génie dans les places	24,850	
		Le régiment et les compagnies spéciales	18,000	
			52,850	
		A REPORTER. fr.	20,556,208	20,563,658

15
(suite).

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
11,700 *	14,950 *	25,100,008 *	24,757,648 84	
.	4,200 *	1,424,700 *	1,412,170 15	
11,700 *	19,150 *	26,524,708 *	26,169,818 99	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
		REPORT. fr.	26,556,208	26,563,658
		<i>Traitement et solde du bataillon d'administration.</i>		
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
	EFFECTIF.			
	80	Officiers de tous grades. fr.	104,074 75	
	37	Commis aux écritures.	51,750	
	1,012	Sous-officiers et soldats	370,548	
	1,129			
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire.	19,522 05	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	400	
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers détachés aux manœuvres ou campés à Beverloo, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe	2,000	
a.		Indemnité de 5 centimes aux troupes campées	2,000	
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 250 miliciens	5,450	
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1,550 journées à 50 centimes	675	
		Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	1,500	
			645,719 80	
		A DÉDUIRE :		
		Pour 4,500 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 14	5,150	
		Pour vacances et petites permissions	5,080 80	
			8,219 80	
		RESTE. fr.	657,500	
b.		43 sœurs hospitalières, à 900 francs	42,300	
c.		Frais d'administration	7,000	687,000
d.		Moyens de transport aux troupes en marche	600	752,000
e.		Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25.	500	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.	27,244,108	27,205,058

Récapitulation de l'effectif.

	HOMMES.			CHEVAUX		
	Personnel militaire.		Personnel civil.	d'officiers.	de troupe	
	Officiers.	Troupe.			de trait.	de selle.
ART. 6. — États-majors	79	"	"	245	"	"
» 7. — Id. Id. des provinces et des places	59	"	"	16	"	"
» 8. — Intendance	44	"	"	18	"	"
» 9. — Service de santé et des hôpitaux	72	"	"	5	"	"
» 12. — Infanterie	1,921	28,310	"	254	"	"
» 13. — Cavalerie	368	5,744	"	656	"	4,004
» 14. — Artillerie. État-major	64	161	11	28	"	"
Id. Régiments et compagnies spéciales	552	8,148	"	508	1,578	808
» 15. — Génie. État-major	52	"	108	22	"	"
Id. Régiment et compagnies spéciales	100	1,435	"	17	"	"
» 16. — Bataillon d'administration	80	1,049	"	"	"	"
Pour mémoire. Budget de la gendarmerie	4	"	"	2	"	"
	3,575	45,545	119	1,767	1,578	5,712
		45,464			7,290	

DIMINUTION. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
11,700 »	19,150 »	26,524,708 »	26,169,818 90	
»	44,100 »	730,900 »	692,794 43	
11,700 »	65,250 »	27,255,608 »	26,862,613 42	
81,550 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITÉRALS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE V.					
ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.					
École militaire.					
<i>État-major, corps enseignant et solde des élèves.</i>					
<i>État-major et employés du service intérieur.</i>					
		1 commandant.	fr. 5,000		
		1 commandant en second.			
		1 directeur des études et commandant en second	2,000		
		2 examinateurs permanents.	5,000		
		1 instructeur	800		
		2 instructeurs adjoints	1,200		
		4 inspecteurs des études	6,000		
		1 secrétaire.			
		2 dessinateurs	7,000		
		1 aumônier.	2,300		
		1 médecin	1,000		
a.		1 mécanicien	5,000		
		1 préparateur de chimie	5,000		
		1 vagemestre conservateur des bâtiments	650		
		1 garde conservateur du matériel	600		
		1 conservateur des modèles	400		
		1 infirmier	600		
		3 portiers	1,560		
		8 hommes de peine	4,800		
		3 clairons	547 50		
		2 surveillants à l'école d'équitation	850		
		2 brigadiers et 32 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour)	1,533		
			46,740 50		
17		Corps enseignant.			
		10 professeurs militaires.	10,600		
		8 — civils	42,500		
		13 répétiteurs militaires	9,200		
b.		3 — civils	2,000		
		1 maître militaire.	2,600		
		3 — civils	10,600		
			77,500		
		École de guerre.			
		État-major et corps enseignant.			
		1 commandant.	1,500		
		1 commandant en second	1,000		
		2 professeurs civils	5,100		
		3 maîtres civils.	2,850		
18		9 professeurs militaires	6,000		
		2 maîtres militaires	1,700		
		1 secrétaire	600		
			18,550		
		A REPORTER.		142,790 50	211,550
				18,550	18,550

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	87,309 50	211,550 •	202,788 78	
•	•	18,550 •	•	
•	87,309 50	250,100 •	202,788 78	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
		REPORT. fr.	142,790 50	250,100 *
		<i>Dépenses d'administration.</i>		
		ÉCOLE MILITAIRE.		
19	•	Frais de bureau	2,500 *	
		Chauffage et éclairage	14,000 *	
		Manipulations des élèves au laboratoire	2,600 *	
		Indemnité aux travailleurs	755 *	
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour.	2,100 *	
		Frais de transport des élèves sous-lieutenants; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc.	1,100 *	46,400 *
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	9,000 *	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement; dépenses imprévues.	9,757 *	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, de mécanique	4,500 *	
		ÉCOLE DE GUERRE.		
20	•	Frais de bureau	600 *	
		Chauffage et éclairage	2,600 *	
		Indemnité aux travailleurs	450 *	
		Ménage des domestiques : 3 hommes, à 50 centimes par jour	547 50	10,150 *
		Frais de transport des élèves et des instruments	700 *	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses du cours de télégraphie technique; dépenses imprévues	5,252 50	
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.	199,540 50	286,650 *

DIMINUTION. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	87,509 50	250,100 »	202,788 78	
»	»	46,400 »	»	
»	»	10,150 »	55,649 00	
»	87,509 50	286,650 »	346,438 78	
87,509 50				

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NOS DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE VI.				
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.				
<i>Personnel des établissements de l'artillerie.</i>				
21	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes fr. 13,150 »	66,375 »	66,375 »
	b.	— — de la fonderie de canons 25,200 »		
	c.	— — de l'arsenal de construction 22,600 »		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie 1,025 »		
	e.	— — de l'école de tir 3,500 »		
<i>Matériel de l'artillerie.</i>				
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État. Indemnités aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire 261,855 20		
	b.	Fabrication de cartouches embouties, capsules, étoupilles à friction, culots, charges, munitions et artifices divers; emplombage de projectiles, etc., achat de capsules à balle, de métaux et de matières diverses 565,858 89		
	c.	Fabrication de poudres de guerre 80,000 »		
Manufacture d'armes.				
22	d.	Fabrication ou achat d'armes neuves y compris celles destinées aux officiers de l'armée; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps et des officiers de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins des corps et dans les arsenaux.		
		<i>L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux fr. 85,886 25		
		Salaire des ouvriers 218,800 »		
	Menues dépenses 2,000 »			
		304,686 25		
Fonderie de canons.				
		Fabrication de bouches à feu, projectiles, matériel en fer, etc.		
		<i>L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :</i>		
	e.	Achat de matériaux fr. 02,841 79		
		Salaire des ouvriers 28,648 »		
	Menues dépenses 1,850 »			
		93,339 79		
A REPORTER. fr. 1,105,698 11			66,375 »	66,375 »

ARTILLERIE.

Cette arme se compose :

- 1° D'un état-major particulier ;
- 2° De 4 régim^{ts} de campagne formés, savoir : les 1^{er} et 5^e régim^{ts} chacun de 8 batteries montées, de 1 batterie montée de réserve, de 1 batterie destinée à atteler 2 colonnes de munitions et d'un dépôt ; les 2^e et 4^e — — — — à cheval, 7 batt. montées et 2 batt. montées de réserve, de 1 batt. montée destinée à atteler 3 colonnes de munitions et d'un dépôt ;
- 3° De 4 régim^{ts} de forteresse formés, savoir : les 3^e, 6^e et 7^e régim^{ts} chacun de 14 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt ; le 8^e régim^{nt} de 16 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt ;
- 4° De 4 compagnies spéciales : 1 de pontonniers, 1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artificiers ;
- 5° D'un régiment du train formé d'un état-major et de 8 compagnies : 4 compagnies pour les services divisionnaires, 2 compagnies pour les services des corps d'armée, 1 compagnie pour les services du grand quartier général de l'armée de campagne, 1 compagnie de dépôt.

OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE ou COMPAGNIE.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.												Totaux.		Traitement annuel.	MONTANT par catégorie.	Observations.	
	Hommes.	Chevaux.	Les 1 ^{er} et 5 ^e régim ^{ts} de campagne.		2 ^e et 4 ^e régim ^{ts} de campagne.		3 ^e , 6 ^e et 7 ^e régim ^{ts} de forteresse.		8 ^e régim ^{nt} de forteresse.		Quatre COMPAGNIES SPÉCIALES.		LE TRAIN.		HOMMES.	CHEVAUX à ration forte.				
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.						
États-majors des régiments.																				
Colonels	2	6	2	6	2	6	2	6	1	2	2	2	2	2	2	2	8	20	9,500	76,000
Lieutenants-colonels	2	4	2	4	2	4	2	4	1	2	2	2	2	2	2	2	8	16	7,100	56,800
Majors	16	16	6	12	6	12	6	12	4	4	4	4	4	4	4	4	27	41	6,500	170,100
Capitaines commandants adjudants-majors.	2	4	2	4	2	4	2	4	1	1	1	1	1	1	1	1	8	12	5,100	40,800
Capitaines en second adjudants-majors.	2	4	2	4	2	4	2	4	1	1	1	1	1	1	1	1	8	12	4,200	35,600
Capitaines en second adjoints aux majors.	8	8	6	6	6	6	6	6	1	1	1	1	1	1	1	1	14	14	4,200	58,800
Capitaines en premier quartiers-maitres.	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	8	8	4,000	32,000
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs.	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	8	8	2,250	18,000
Capitaines en 1 ^{er} ou en 2 ^d administ. d'habillem ^t .	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	8	8	5,450	27,600
Médecins de régim ^t de 1 ^{re} classe	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	6,500	25,200
— de 2 ^e —	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	5,100	15,500
— de bat ^{on} de 1 ^{re} —	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	7	7	4,200	29,400
— de 2 ^e —	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	5	5	3,250	9,750
Vétérinaire principal	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	5,500	5,500
— de 1 ^{re} cl., de rég. de 1 ^{re} ou de 2 ^e cl.	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	5	5	4,600	13,800
— de 2 ^e —	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	3,250	13,000
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																				
4 batteries à cheval.																				
Capitaines commandants	1	2	4	8	4	8	4	8	1	2	2	2	2	2	2	2	4	8	5,100	20,400
Lieutenants	3	6	12	24	12	24	12	24	3	6	6	6	6	6	6	6	12	24	3,100	37,200
Sous-lieutenants	4	8	8	16	8	16	8	16	4	8	8	8	8	8	8	8	16	32	2,950	57,600
30 batteries montées.																				
Capitaines commandants	1	2	16	32	14	28	14	28	1	2	2	2	2	2	2	2	30	60	5,100	155,000
Lieutenants	3	6	48	96	42	84	42	84	3	6	6	6	6	6	6	6	90	180	3,100	279,000
Sous-lieutenants	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	8	8	8	8	8	8	120	240	2,950	452,000
6 batteries montées de réserve.																				
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	8	4	8	1	2	2	2	2	2	2	2	6	12	5,100	50,600
Lieutenants	1	1	2	2	4	4	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1	6	6	3,250	19,500
Sous-lieutenants	1	1	2	2	4	4	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1	6	6	2,950	17,700
2 batteries destinées à atteler chacune 2 col. de munitions.																				
Capitaines en second	2	2	4	4	4	4	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	4,200	16,800
Lieutenants	2	2	4	4	4	4	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	3,250	13,000
2 batteries destinées à atteler chacune 3 col. de munitions.																				
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	4	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1	2	4	5,100	10,200
Capitaines en second	2	2	4	4	4	4	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	4,200	16,800
Lieutenants	2	2	4	4	4	4	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	3,250	13,000
Sous-lieutenants	1	1	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2,950	5,900
4 batteries de dépôts.																				
Capitaines commandants	1	2	2	4	2	4	2	4	1	2	2	2	2	2	2	2	4	8	5,100	20,400
Lieutenants	1	1	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	3,250	13,000
RÉGIMENTS DE FORTERESSE.																				
58 batteries de siège.																				
Capitaines commandants	1	1	1	1	1	1	1	1	16	16	16	16	16	16	16	16	58	58	4,600	266,800
Lieutenants	1	1	1	1	1	1	1	1	16	16	16	16	16	16	16	16	58	58	2,875	166,750
Sous-lieutenants	1	1	1	1	1	1	1	1	16	16	16	16	16	16	16	16	58	58	2,475	143,550
8 batteries de réserve.																				
Capitaines commandants	1	1	6	6	6	6	6	6	2	2	2	2	2	2	2	2	8	8	4,600	56,800
Lieutenants	1	1	6	6	6	6	6	6	2	2	2	2	2	2	2	2	8	8	2,875	23,000
4 batteries de dépôt.																				
Capitaines commandants	1	1	5	5	5	5	5	5	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	4,600	18,400
Lieutenants	1	1	5	5	5	5	5	5	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	2,875	11,500
COMPAGNIES SPÉCIALES.																				
1 compagnie de pontonniers.																				
Capitaine commandant.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5,100	5,100
Lieutenants	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3,250	6,500
Sous-lieutenants	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2,950	5,900
3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.																				
Capitaine commandant.	1	1	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4,600	13,800
Lieutenants	1	1	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2,875	8,625
Sous-lieutenants	2	2	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	2,475	14,850
RÉGIMENT DU TRAIN.																				
État-major du régiment.																				
Lieutenants-colonels	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	7,100	7,100
Major	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	6,500	12,600
Capitaine en second adjudant-major.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4,200	4,200
Capitaine en premier quartier-maitre	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4,000	4,000
— administ. d'habillem ^t de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e cl.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5,450	3,450
Médecin de bataillon de 2 ^e classe	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3,250	3,250
Vétérinaire de 2 ^e classe	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3,250	3,250
7 compagnies.																				
Capitaines commandants	1	2	4	8	4	8	4	8	1	2	2	2	2	2	2	2	4	8	5,100	20,400
— en second	1	1	2	4	2	4	2	4	1	1	1	1	1	1	1	1	3	6	4,200	12,600
Lieutenants	1	1	2	4	2	4	2	4	1	1	1	1	1	1	1	1	7	7	3,250	22,750
Sous-lieutenants	1	1	2	4	2	4	2	4	1	1	1	1	1	1	1	1	7	7	2,950	20,650
1 compagnie de dépôt.																				
Capitaines commandants	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5,100	5,100
— en second	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4,200	4,200
Lieutenants	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3,250	3,250
Sous-lieutenants	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2,950	2,950
TOTAUX.	4	4	120	200	134	224	180	27	68	10	17	5	33	42	552(a)	508				

Soit par régiment.

TROUPES (SUITE).

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.										TOTALS.			NOMBRE de journées.	SOLDE par jour-nallère.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.	
	de chaque BATTERIE OU COMPAGNIE.			Les 1 ^{er} ET 3 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 2 ^e ET 4 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e RÉGIMENTS de forteresse.	Le 8 ^e RÉGIMENT de forteresse.	RÉGIMENT DU TRAIN.			COMPAGNIES spéciales.							
	Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux				Hommes.	Chevaux.		Hommes.	Chevaux.						
	de selle.	de trait.		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.			de selle.	de trait.		de selle.	de trait.							
REPORT.				1,480	258	640	1,774	488	720	2,862	1,086				7,202	746	1,560	2,628,750			2,564,402 40	
COMPAGNIES SPÉCIALES.																						
1 compagnie de pontonniers.																						
Maréchal des logis chef	1															1	1		565	2 74	1,000 10	
— — constructeur	1															1	1		565	2 74	1,000 10	
— — fourrier	1															1	1		565	2 19	799 35	
Maréchaux des logis	10															10	10		5,650	2 19	7,995 50	
Brigadiers	10															10	10		5,650	1 15	4,197 50	
Trompettes	2															2	2		750	1 44	1,051 20	
Maîtres-ouvriers	20															20	20		7,500	1 05	7,665 »	
Pontonniers de 1 ^{re} classe	20															20	20		7,500	» 88	6,424 »	
— de 2 ^e —	72															72	72		26,280	» 78	20,498 40	
1 compagnie d'ouvriers.	157																					
Adjudant de batterie	1															1	1		565	3 21	1,171 65	
Maréchal des logis chef	1															1	1		565	3 11	1,155 15	
— — fourrier	2															2	2		750	2 44	1,781 20	
Maréchaux des logis	14															14	14		5,110	2 44	12,468 40	
Brigadiers	12															12	12		4,380	1 08	4,750 40	
Trompettes	2															2	2		750	1 44	1,051 20	
Ouvriers { de 1 ^{re} classe	50															50	50		18,250	» 98	17,885 »	
{ de 2 ^e —	95															95	95		55,045	» 78	26,477 10	
1 compagnie d'armuriers.	175																					
Maréchal des logis chef	1															1	1		565	2 50	912 50	
— — fourrier	1															1	1		565	1 98	722 70	
Maréchaux des logis	8															8	8		2,920	1 98	5,781 60	
Brigadiers	10															10	10		5,650	» 98	3,577 »	
Trompettes	2															2	2		750	1 44	1,051 20	
Canonniers armuriers { de 1 ^{re} classe	12															12	12		4,380	» 78	3,416 40	
{ de 2 ^e —	96															96	96		55,040	» 66	25,126 40	
1 compagnie d'artilleurs.	150																					
Maréchal des logis chef	1															1	1		565	2 50	912 50	
— — fourrier	1															1	1		565	1 98	722 70	
Maréchaux des logis	8															8	8		2,920	1 98	5,781 60	
Brigadiers	10															10	10		5,650	» 98	3,577 »	
Trompettes	2															2	2		750	1 44	1,051 20	
Canonniers artificiers { de 1 ^{re} classe	20															20	20		7,500	» 78	5,694 »	
{ de 2 ^e —	60															60	60		21,900	» 66	14,454 »	
RÉGIMENT DU TRAIN.	102																					
Petit état-major.																						
Adjudant sous-officier																2			750	3 25	2,372 50	
Brigadier-trompette																1			565	1 76	642 40	
Maréchal des logis chef secrétaire																1			565	2 84	1,056 00	
Compagnies.																						
Maréchaux des logis chefs	1															7			2,555	2 84	7,256 20	
Premiers maréchaux des logis	1															7			2,555	2 54	5,978 70	
Maréchaux des logis fourriers	1	8														7			2,555	2 19	5,505 45	
Maréchaux des logis	4															28			10,220	2 19	22,581 80	
Brigadiers	5															55			12,775	1 05	15,415 75	
Trompettes	2															14	56		5,110	1 54	7,869 40	
Maréchaux ferrants	1															7			2,555	» 85	2,120 65	
Selliers	1															7			2,555	» 87	2,222 85	
Conducteurs { de 1 ^{re} classe	7		50 ou 52													49		218	17,885	» 88	15,758 80	
{ de 2 ^e —	50															210		218	76,650	» 85	65,619 50	
1 compagnie de dépôt.	55	8	50 ou 52																			
Maréchal de logis chef	1															1			565	2 84	1,056 00	
Premier maréchal des logis	1															1			565	2 54	854 10	
Maréchal des logis fourrier	1															1			565	2 19	799 55	
— — garde-magasin	1															1			565	1 98	722 70	
— — armurier	1															1			565	1 98	722 70	
Maîtres sellier, tailleur et bottier	5	6														5	6		1,095	» 84	919 80	
Maréchaux des logis	4															4			1,460	2 19	5,197 40	
Brigadiers	5															5			1,825	1 05	1,916 25	
Trompettes	2															2			750	1 54	1,124 20	
Maréchaux ferrants	2															2			750	» 85	605 90	
Selliers, charrons, forgerons	6															6			2,190	» 87	1,905 50	
	27	6		1,480	258	640	1,774	488	720	2,862	1,086	402	62	218	544	8,148	808	1,578	2,974,020		15,804 30	
Soit par régiment.	740	129	520	887	244	560	954	1,086	402	62	218										2,016,564 35	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DEPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice	l'exercice	
		1801.	1890.	
.	.	66,375 .	66,365 02	
.	»	66,375 .	66,365 02	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
		REPORT. fr. 1,105,698 11	66,375 •	66,375 •
		Arsenal de construction.		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements, dépendances et harnais, réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	f.	Achat de matériaux fr. 69,451 80		
		Salaire des ouvriers 88,100 •		
		Menues dépenses 2,800 •	1,302,450 •	1,302,450 •
		————— 160,351 80		
22 (suite)	g.	Frais de bureau, achats, dépenses diverses de l'école de pyrotechnie. 5,400 •		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers 25,000 •		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie 4,000 •		
	k.	Dépenses diverses et menus achats 2,000 •		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.	1,568,825 •	1,568,825 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890	OBSERVATIONS
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	66,375 •	66,365 02	
•	•	1,302,450 •	1,302,450 •	
•	•	1,368,825 •	1,368,815 02	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE VII.				
MATÉRIEL DU GÉNIE.				
Entretien ordinaire.				
	a.	Bâtiments militaires fr. 391,662 »		
		Ouvrages de fortification 28,265 »		
		Ouvrages mixtes 10,715 »		
		————— 430,642 »		
		Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.		
	b.	Bâtiments militaires fr. 441,451 »		
		Ouvrages de fortification 271,841 »		
		Ouvrages mixtes 10,086 »		
		————— 729,358 »		
	c.	Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie 100,000 »	1,550,000 »	1,550,000 »
	d.	Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires 147,500 »		
	e.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel 100,000 »		
	f.	Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie. 20,000 »		
	g.	Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc. 2,500 »		
	h.	Indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres des troupes 20,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.	1,550,000 »	1,550,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.								
AUGMENTATION.	DIMINUTION.											
				DÉSIGNATION DES PLACES.	DÉPENSES ÉVENTUELLES POUR (Litt. a.) Entretien ordinaire.			(Litt. b.) Constructions, améliorations, ré- parations et renouvellements; dé- frichement, ensemencement, etc.			TOTAL par place.	
					Bâtiment militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	Bâtiments militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.		
				<i>1^{re} direction des fortifications.</i>								
				Anvers (enceinte) . . .	64,000	4,500	700	105,197	11,871	5,000	191,268	
				— 1 ^{er} secteur . . .	1,200	500	200	315	»	»	2,215	
				— 2 ^e — . . .	7,185	215	200	10,240	14,300	2,400	34,660	
				— 3 ^e — . . .	6,785	280	120	6,688	117,600	»	131,453	
				— 4 ^e — . . .	4,300	1,500	460	4,355	7,920	310	18,833	
				— 5 ^e — . . .	5,520	5,250	3,380	5,816	17,575	7,315	46,626	
				Beveren . . .	1,000	»	»	400	»	»	1,400	
				Brasschaet . . .	4,600	»	400	6,650	»	»	11,650	
				Contich . . .	1,350	»	»	4,900	»	»	6,250	
				Lierre . . .	2,100	»	»	6,220	»	»	8,320	
				— fort de Lierre . . .	300	1,200	150	»	6,300	»	7,950	
				Malines . . .	13,300	»	»	14,690	»	»	27,990	
				— fort de Waelhem . . .	300	1,200	150	5,500	»	»	6,950	
				Saint-Bernard . . .	5,000	»	50	7,010	»	305	12,305	
				<i>2^e direction.</i>								
				Alost . . .	2,850	»	»	4,225	»	»	7,075	
				Audenarde . . .	4,235	»	»	7,950	»	»	12,185	
				Bruges . . .	10,000	»	25	10,000	»	»	20,025	
				Courtrai . . .	700	»	»	1,350	»	»	2,250	
				Gand . . .	26,250	»	»	50,450	»	»	86,700	
				Menin . . .	1,000	»	»	2,300	»	»	3,500	
				Ostende . . .	4,200	»	»	11,000	»	»	15,200	
				Saint-Nicolas . . .	900	»	»	»	»	»	900	
				Termonde . . .	14,400	2,600	140	14,848	89,750	»	121,738	
				Ypres . . .	7,500	»	»	7,700	»	»	15,200	
				<i>3^e direction.</i>								
				Arlon . . .	1,400	»	»	2,390	»	»	3,990	
				Beverloo (camp de) . . .	51,050	»	»	27,816	»	»	88,866	
				Bouillon . . .	1,000	»	»	2,970	»	»	3,970	
				Hasselt . . .	2,800	»	»	4,178	»	»	6,978	
				Huy . . .	1,000	»	»	1,986	»	»	2,886	
				— Ville . . .	25,500	»	»	18,105	»	»	41,605	
				Liège { Citadelle . . .	6,300	1,800	900	9,982	»	»	18,982	
				— Chartreuse . . .	2,500	1,200	300	3,990	»	»	7,990	
				Mariembourg . . .	700	»	»	1,770	»	»	2,470	
				— Ville . . .	17,940	»	60	7,006	»	»	25,006	
				Namur { Citadelle . . .	5,300	4,350	850	5,575	2,500	»	18,375	
				Philippeville . . .	1,500	»	»	1,500	»	»	3,000	
				Saint-Trond . . .	1,200	»	»	819	»	»	2,019	
				Verviers . . .	1,500	»	»	1,850	»	»	3,350	
				<i>4^e direction.</i>								
				Ath . . .	1,500	»	»	1,700	»	»	3,200	
				Bruxelles . . .	53,187	»	150	56,428	»	»	89,765	
				Charleroi . . .	3,100	»	»	1,000	»	»	4,100	
				Diest { Ville . . .	2,210	3,440	140	3,112	2,535	720	12,157	
				— Citadelle . . .	1,260	400	990	5,415	1,400	36	6,891	
				Louvain . . .	11,500	»	»	7,970	»	»	19,470	
				Mons . . .	11,000	»	»	5,645	»	»	16,645	
				Tirlemont . . .	3,500	»	»	2,860	»	»	6,060	
				Tournai . . .	11,000	»	»	12,900	»	»	23,900	
				Vilvorde . . .	5,940	»	»	7,710	»	»	13,650	
				Wavre . . .	1,000	»	»	1,010	»	»	2,010	
				TOTAUX . . .	591,662	28,265	10,713	441,431	271,841	16,086	1,160,000	
					430,642			729,358				

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1893.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE VIII.				
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.				
<i>Pain.</i>				
24	a.	a) 15,743,900 rations de pain, à 14 centimes fr. 2,204,140 »		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 105,161 05		
		RESTE. fr. 2,038,984 05		
<i>Viande.</i>				
25	b.	b) 15,713,275 rations, à 31 centimes. fr. 4,871,115 25	6,582,790 »	6,582,190 »
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 327,310 20		
		TOTAL. fr. 6,582,790 »		
<i>Fourrages en nature.</i>				
		1,743,240 rations fortes, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 31 fr. 2,283,644 40		
		1,542,470 rations ordinaires pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers et de chasseurs, à fr. 1 27 1,704,936 00		
		A AJOUTER :		
		1° Les rations supplémentaires accordées aux chevaux des corps de troupe montés qui participent aux manœuvres préparatoires et aux grandes manœuvres; qui sont employés hors de leurs garnisons à un service de sécurité; qui sont chargés de l'exécution de travaux spéciaux, etc., etc. fr. 100,000 »		
		2° Augmentation (10 % sur les prix de la régie) accordée en vertu de la loi du Budget aux communes qui fournissent des fourrages à l'armée pendant les grandes manœuvres 10,005 70	4,020,104 »	4,040,394 »
		110,005 70		
		4,098,585 »		
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. 60,391 »		
		TOTAL. fr. 4,020,104 »		
		A REPORTER. fr. 10,611,984 »	10,611,984 »	10,622,584 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.																																																																
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																																			
				<p>a) Décomposition de ces rations.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th colspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>109,785</td> <td>225,000</td> <td>10,515,830</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>55,100</td> <td>59,000</td> <td>2,096,500</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>75,400</td> <td>65,000</td> <td>2,974,020</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,100</td> <td>10,500</td> <td>525,015</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>350</td> <td>4,500</td> <td>242,560</td> </tr> <tr> <td></td> <td>245,735</td> <td>362,000</td> <td>16,351,635</td> </tr> </tbody> </table> <p>A déduire.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th colspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>109,785</td> <td>225,000</td> <td>607,735</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>55,100</td> <td>59,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>75,400</td> <td>65,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,100</td> <td>10,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>350</td> <td>4,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>245,735</td> <td>362,000</td> <td>15,743,900</td> </tr> </tbody> </table> <p>Reste</p>	JOURNÉES		RATIONS.		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.			Infanterie	109,785	225,000	10,515,830	Cavalerie	55,100	59,000	2,096,500	Artillerie	75,400	65,000	2,974,020	Génie	5,100	10,500	525,015	Bataillon d'administration	350	4,500	242,560		245,735	362,000	16,351,635	JOURNÉES		RATIONS.		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.			Infanterie	109,785	225,000	607,735	Cavalerie	55,100	59,000		Artillerie	75,400	65,000		Génie	5,100	10,500		Bataillon d'administration	350	4,500			245,735	362,000	15,743,900
JOURNÉES		RATIONS.																																																																		
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																																			
Infanterie	109,785	225,000	10,515,830																																																																	
Cavalerie	55,100	59,000	2,096,500																																																																	
Artillerie	75,400	65,000	2,974,020																																																																	
Génie	5,100	10,500	525,015																																																																	
Bataillon d'administration	350	4,500	242,560																																																																	
	245,735	362,000	16,351,635																																																																	
JOURNÉES		RATIONS.																																																																		
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																																			
Infanterie	109,785	225,000	607,735																																																																	
Cavalerie	55,100	59,000																																																																		
Artillerie	75,400	65,000																																																																		
Génie	5,100	10,500																																																																		
Bataillon d'administration	350	4,500																																																																		
	245,735	362,000	15,743,900																																																																	
600 »	»	6,562,000 »	7,545,059 85	<p>b) Décomposition de ces rations.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th colspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th>Pour les pupilles de l'armée.</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>109,785</td> <td>30,625</td> <td>10,515,650</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>55,100</td> <td>»</td> <td>2,096,560</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>75,400</td> <td>»</td> <td>2,974,020</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,100</td> <td>»</td> <td>525,015</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>350</td> <td>»</td> <td>242,560</td> </tr> <tr> <td></td> <td>245,735</td> <td>30,625</td> <td>16,351,635</td> </tr> </tbody> </table> <p>A déduire.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th colspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th>Pour les pupilles de l'armée.</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>109,785</td> <td>30,625</td> <td>658,360</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>55,100</td> <td>»</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>75,400</td> <td>»</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,100</td> <td>»</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>350</td> <td>»</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>245,735</td> <td>30,625</td> <td>15,713,275</td> </tr> </tbody> </table> <p>Reste</p>	JOURNÉES		RATIONS.		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.	Pour les pupilles de l'armée.		Infanterie	109,785	30,625	10,515,650	Cavalerie	55,100	»	2,096,560	Artillerie	75,400	»	2,974,020	Génie	5,100	»	525,015	Bataillon d'administration	350	»	242,560		245,735	30,625	16,351,635	JOURNÉES		RATIONS.		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.	Pour les pupilles de l'armée.		Infanterie	109,785	30,625	658,360	Cavalerie	55,100	»		Artillerie	75,400	»		Génie	5,100	»		Bataillon d'administration	350	»			245,735	30,625	15,713,275
JOURNÉES		RATIONS.																																																																		
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.	Pour les pupilles de l'armée.																																																																		
Infanterie	109,785	30,625	10,515,650																																																																	
Cavalerie	55,100	»	2,096,560																																																																	
Artillerie	75,400	»	2,974,020																																																																	
Génie	5,100	»	525,015																																																																	
Bataillon d'administration	350	»	242,560																																																																	
	245,735	30,625	16,351,635																																																																	
JOURNÉES		RATIONS.																																																																		
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.	Pour les pupilles de l'armée.																																																																		
Infanterie	109,785	30,625	658,360																																																																	
Cavalerie	55,100	»																																																																		
Artillerie	75,400	»																																																																		
Génie	5,100	»																																																																		
Bataillon d'administration	350	»																																																																		
	245,735	30,625	15,713,275																																																																	
»	11,200 »	4,020,194 »	5,408,967 68	<p>c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">ARMES.</th> <th colspan="2">NOMBRE de chevaux</th> <th colspan="2">NOMBRE DE RATIONS</th> </tr> <tr> <th>d'officiers.</th> <th>de troupe.</th> <th>fortes.</th> <th>ordinaires.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Cavalerie .</td> <td>Guides</td> <td>164</td> <td>1,226</td> <td>507,350</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Lanciers</td> <td>528</td> <td>2,452</td> <td>119,720</td> <td>894,080</td> </tr> <tr> <td>Chasseurs</td> <td>164</td> <td>1,226</td> <td>59,860</td> <td>447,490</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Artillerie .</td> <td>De campagne et train</td> <td>471</td> <td>2,386</td> <td>1,042,805</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>De siège</td> <td>37</td> <td>»</td> <td>15,805</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>TOTAUX</td> <td>1,164</td> <td>7,900</td> <td>1,743,240</td> <td>1,542,470</td> </tr> <tr> <td></td> <td>8,454</td> <td></td> <td>3,085,710</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS		d'officiers.	de troupe.	fortes.	ordinaires.	Cavalerie .	Guides	164	1,226	507,350	»	Lanciers	528	2,452	119,720	894,080	Chasseurs	164	1,226	59,860	447,490	Artillerie .	De campagne et train	471	2,386	1,042,805	»	De siège	37	»	15,805	»	TOTAUX	1,164	7,900	1,743,240	1,542,470		8,454		3,085,710																			
ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS																																																																	
	d'officiers.	de troupe.	fortes.	ordinaires.																																																																
Cavalerie .	Guides	164	1,226	507,350	»																																																															
	Lanciers	528	2,452	119,720	894,080																																																															
	Chasseurs	164	1,226	59,860	447,490																																																															
Artillerie .	De campagne et train	471	2,386	1,042,805	»																																																															
	De siège	37	»	15,805	»																																																															
TOTAUX	1,164	7,900	1,743,240	1,542,470																																																																
	8,454		3,085,710																																																																	
600 »	11,200 »	10,591,284 »	10,754,007 53																																																																	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
		REPORT. fr.	10,611,984 »	10,622,584 »
		<i>Casernement des hommes a).</i>		
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires. (Contrat du 1 ^{er} octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)		
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit fr. 24,000 » 59,000 — à une place 15 — 585,000 » ----- 609,000 »		
		Fournitures appartenant aux communes.		
	b.	b) 2,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes fr. 110,000 »		
26		Fournitures appartenant à l'État.		
	c.	c) 881,695 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes. fr. 17,633 90	769,450 »	769,800 »
		Dépenses diverses.		
	d.	Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations . . . fr. 4,735 » Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et cou- chettes de fer et de bois 28,081 10 ----- 32,816 10		
		TOTAL.	769,450 »	
		<i>Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.</i>		
		Infanterie fr. 45,000 »		
		Cavalerie. 46,000 »		
27		Artillerie. 12,000 »		
		Génie. 1,000 »		
		Bataillon d'administration 100 » -----	105,000 »	105,000 »
		À REPORTER. fr.	11,486,434 »	11,497,584 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voûte pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.														
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																	
600	11,200	10,591,284	10,754,007 53	<table border="1" style="float: right; margin-left: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>10,815,650</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>2,096,560</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>2,974,020</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>823,048</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>16,887,398</td> </tr> </tbody> </table> <p>a) Décomposition des journées d'occupation.</p> <p>40,200 fournitures de la Compté des lits militaires, à 365 jours d'occupation 14,673,000 journées. A déduire 1/10 pour non-occupation. 1,467,300 »</p> <p style="text-align: right;">RESTE 13,205,700 »</p> <p>b) Fournitures appartenant aux communes 2,200,000 »</p> <p>c) — — à l'État 881,695 »</p> <p style="text-align: right;">TOTAL ÉGAL. 16,387,398</p>	JOURNÉES.		Infanterie	10,815,650	Cavalerie	2,096,560	Artillerie	2,974,020	Génie	823,048	Bataillon d'administration	178,120	TOTAL	16,887,398
JOURNÉES.																		
Infanterie	10,815,650																	
Cavalerie	2,096,560																	
Artillerie	2,974,020																	
Génie	823,048																	
Bataillon d'administration	178,120																	
TOTAL	16,887,398																	
.	350	760,450	750,761 41															
.	.	105,000	98,557 17															
6'0	11,550	11,405,734	11,583,326 11															

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES. LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
		demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
	REPORT. fr.	11,486,454	11,497,584
•	Frais de route et de séjour (ancien article 26).	•	•
	<i>Transports généraux.</i>		
28	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc.	100,000	100,000
	<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
29	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc.	170,000	170,000
	<i>Remonte.</i>		
	<i>(Remonte ordinaire, calculée à raison de 1/8 de l'effectif en chevaux.)</i>		
	<i>Achat de chevaux.</i>		
	460 chevaux de chasseurs et de lanciers, à fr. 1,100. fr. 506,000		
	154 — de guides, à 1,150. 177,100		
a.	101 — de selle d'artillerie, à 1,150. 116,150		
	198 — de trait — à 850. 168,300		
	Supplément pour l'achat de chevaux de trait irlandais pour les batteries à cheval : 1/8 de 160 chevaux = 20 chevaux à 300 francs 6,000		
30	915	975,550	
b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique. 10,000	997,950	997,950
c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie. 14,400		
	TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.	12,754,384	12,765,354

DIMINUTION fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
600 *	11,550 *	11,465,734 *	11,585,320 11	
"	"	"	174,480 41	
"	"	100,000 *	112,166 77	
"	"	170,000 *	214,984 50	
"	"	997,050 *	949,866 30	
600 *	11,550 *	12,733,684 *	13,054,824 09	
10,950 *				

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1893.	demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE IX.				
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.				
Traitements de non-activité.				
1° Pour motifs de santé.				
	EFFECTIF			
	31			
		TOTAL.	74,915 »	
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ % pour médicaments	374 57	
			74,540 43	
2° Par mesure d'ordre.				
	21			
		TOTAL.	30,000 »	
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	150 »	
			29,850 »	
		TOTAL.	120,000 »	145,000 »
		3° Employés civils.		
	59			
		TOTAL.	8,500 »	
		Honoraires.		
	b.	TOTAL.	7,100 57	
Frais de route, de séjour et de représentation.				
	32			
		TOTAL.	125,000 »	
		TOTAL.	150,000 »	150,000 »
		TOTAL.	20,000 »	
		TOTAL DU CHAPITRE IX.	270,000 »	295,000 »

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

N° DES ARTICLES.	LITTERES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1893.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.
CHAPITRE X.				
PENSIONS ET SECOURS.				
53		a. Pensions temporaires et arriérés fr. 160,000 »		
		b. Premier terme des pensions civiles et militaires 13,800 »		
		c. Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leurs familles. 24,000 »	247,800 »	247,800 »
		d. Secours à des sous-officiers et soldats réformés pour des infirmités contractées par le fait du service et qui ne leur donnent pas droit à une pension 50,000 »		
		TOTAL . . . fr. 247 800 »		
		TOTAL DU CHAPITRE X fr.	247,800 »	247,800 »
CHAPITRE XI.				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
34		» Dépenses imprévues non libellées au Budget; achat de décorations militaires; secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne; dépenses occasionnées par la réception des officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, etc.	23,085 »	23,085 »
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.	23,085 »	23,085 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	247,800	212,927 25	
.	.	247,800	212,927 25	
.	.	23,085	33,707 50	
.	.	23,085	33,707 50	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DÉS!GNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS <i>demandés</i> pour l'exercice 1893.	CRÉDITS <i>demandés</i> pour l'exercice 1892.
<h2>Récapitulation.</h2>			
I.	Administration centrale fr.	492,000 »	492,000 »
II.	États-majors.	1,421,910 »	1,372,030 »
III.	Service de santé des hôpitaux	1,229,700 »	1,263,300 »
IV.	Solde des troupes	27,244,108 »	27,295,658 »
V.	Établissements d'instruction supérieure	109,540 50	286,650 »
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie.	1,568,825 »	1,568,825 »
VII.	Matériel du génie.	1,550,000 »	1,550,000 »
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres prestations.	12,754,384 »	12,763,334 »
IX.	Traitements divers et honoraires.	270,000 »	295,000 »
X.	Pensions et secours	247,800 »	247,800 »
XI.	Dépenses imprévues	23,085 »	23,085 »
TOTAUX fr.		46,801,152 50	46,960,582 »
DIMINUTION. . . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1891.	DÉPENSES de l'exercice 1890.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	492,000	• 498,474 18	
48,980	•	1,372,510	• 1,415,571 50	
•	35,600	1,203,300	• 1,241,509 79	
•	51,550	27,255,608	• 26,862,613 42	
•	87,309 50	286,050	• 346,458 38	
•	•	1,368,825	• 1,368,815 02	
•	•	1,530,000	• 1,616,305 45	
•	10,950	12,733,684	• 13,034,824 09	
•	25,000	295,000	• 112,708 40	
•	•	247,800	• 212,927 25	
•	•	23,085	• 33,707 50	
48,980	208,409 50	40,888,462	• 46,743,895 04	
159,429 50				

GÉNIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier;

2° D'un régiment formé de 3 bataillons actifs à 4 compagnies de sapeurs-mineurs; d'un bataillon de réserve à 4 compagnies et d'un dépôt;

3° De 5 compagnies spéciales, savoir : 1 compagnie de télégraphistes de campagne; 1 de place et d'artificiers; 1 de pontonniers de place; 1 de chemin de fer; 1 d'ouvriers.

OFFICIERS.

Table with columns: GRADES, EFFECTIF par unité (Hommes, Chevaux), SOIT POUR (le régiment, les 5 compagnies spéciales), TOTAUX (Hommes, Chevaux), TRAITEMENT annuel, MONTANT par GRADE, par CATÉGORIE. Rows include: État-major du régiment, 12 Compagnies de sapeurs-mineurs, 4 Compagnies de réserve, Dépôt, 1 Compagnie de télégraphistes de campagne, 1 Compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers, 1 Compagnie de chemins de fer et une compagnie de pontonniers de place, 1 Compagnie d'ouvriers.

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

(1) Officiers de l'arme . . . 94 }
Comptables . . . 3 } 100
Médecins . . . 3 }

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier . . . 812 80

TOTAL . . . 368,312 60

À déduire 1/3 % pour médicaments . . . 1,841 86

RESTE . . . fr. 366,470 94

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR :			NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT	
		le régiment.	les 3 compagnies spéciales.	le total.			par GRADE.	par CATÉGORIE
<i>État-major du régiment.</i>								
Adjudants sous-officiers	4	4	»	4	1,460	3 23	4,745 »	
Sergent-major secrétaire	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Sergent-clairon	1	1	»	1	365	2 44	890 60	
Caporaux-clairons	4	4	»	4	1,460	1 20	1,752 »	
	10							8,300 10
<i>12 Compagnies de sapeurs mineurs.</i>								
Sergents-majors	1	12	5	17	6,205	2 30	16,512 50	
Premiers sergents	1	12	5	17	6,205	2 30	14,271 50	
Sergents-fourriers	1	12	5	17	6,205	2 16	15,540 75	
Sergents	5	60	25	85	31,025	2 15	66,705 75	
Caporaux	10	120	50	170	62,050	» 98	60,809 »	
Clairons	3	36	15	54	18,615	» 87	16,105 03	
Sapeurs mineurs de 1 ^{re} classe	20	252	100	540	124,100	» 78	96,798 »	
— — de 2 ^e classe	40	468	200	680	248,200	» 66	165,312 »	
	81							447,442 55
<i>4 Compagnies de réserve.</i>								
Sergents-majors	1	4	»	4	1,460	2 30	3,650 »	
Premiers sergents	1	4	»	4	1,460	2 30	5,538 »	
Sergents	1	4	»	4	1,460	2 13	5,159 »	
Caporaux	5	12	»	12	4,580	» 98	4,292 40	
Clairons	0 ou 1	2	»	2	730	» 87	655 10	
	6 ou 7							15,074 80
<i>Dépt.</i>								
Sergent garde-magasin	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergent armurier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Maîtres tailleur et cordonnier	2	2	»	2	750	» 84	615 20	
Sergent-major	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Premier sergent	1	1	»	1	365	2 30	859 50	
Sergent-fourrier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergents	3	5	»	3	1,095	2 15	2,354 25	
Caporaux	8	8	»	8	2,920	» 98	2,864 60	
Clairons	2	2	»	2	750	» 87	655 10	
	20							10,870 40
TOTAUX	1,028	405	1,433	525,045			TOTAL	481,587 55

BATAILLON D'ADMINISTRATION.

Ce corps se compose : 1^o d'un état-major (Administration centrale);

2^o de huit compagnies formées chacune de six sections, Savoir : SERVICE DES SUBSISTANCES : SERVICE DES SECOURS :
 { 1^{re} sect. : Boulangeries; 4^e sect. : Hôpitaux;
 2^e — Boucheries; 5^e — Infirm. vétérin.
 3^e — Fourrages; 6^e — Aumônerie.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT	
	État-major.	1 ^{re} Boulang.	2 ^{es} Boucheries.	3 ^e Fourrages.	4 ^e Hôpitaux.	TOTAUX.		par GRADE.	par CATÉGORIE.
Officier supérieur d'administration	1	»	»	»	»	1	5,100	5,100	»
Officiers d'administration	de 1 ^{re} classe.	1	5	3	4	5	5,000	84,000	»
	de 2 ^e id.	1	5	3	5	5	2,300	47,500	»
	de 3 ^e id.	»	6	3	5	6	2,200	44,000	»
	de 4 ^e id.	»	6	3	5	6	1,800	56,000	»
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	»	»	»	1	4,000	4,000	»
— administrateur d'habillement	1	»	»	»	»	1	3,450	3,450	»
TOTAUX	5	22	12	19	22	80			194,050 »

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier. 1,000 »

TOTAL 195,050 »

A DÉDUIRE 1/2 p. % pour médicaments. 975 25

RESTE . . . fr. 194,074 75

Commis.

Commis aux écritures	de 1 ^{re} classe.	»	1	5	2	10	18	1,450	26,100	»
	de 2 ^e id.	»	1	6	2	10	19	1,350	25,650	»
TOTAL fr.		2	11	4	20	37			51,750 »	

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	Sole journalière.	MONTANT	
	État-major.	1 ^{re} Boulang.	2 ^{es} Boucheries.	3 ^e Fourrages.	4 ^e Hôpitaux.	5 ^e Indemnités vétérinaires.			TOTAUX.	par GRADE.
Maîtres tailleur et cordonnier	2	»	»	»	»	»	2	750	0 84	6 13 20
Sergents surveillants	1 ^{re} classe	»	10	7	9	»	26	9,490	2 »	18,980 »
	2 ^e id.	»	12	8	10	»	30	10,950	1 70	18,615 »
Caporaux	»	16	34	26	»	»	76	27,740	1 10	30,514 »
Ouvriers	1 ^{re} classe	»	55	52	73	»	160	58,400	0 85	49,640 »
	2 ^e id.	»	115	69	139	»	321	117,165	0 80	93,732 »
Sergents-majors :										
Magasiniers-dépensiers et infirmiers-majors	1 ^{re} classe	»	»	»	20	»	20	7,300	1 73	12,778 »
	2 ^e id.	»	»	»	25	»	25	8,395	1 80	12,302 50
Sergents-infirmiers	1 ^{re} classe	»	»	»	15	»	15	5,475	1 25	6,843 75
	2 ^e id.	»	»	»	30	»	30	10,950	1 15	12,592 50
Portiers cuisiniers et tisaniers	1 ^{re} classe	»	»	»	15	»	15	5,475	1 40	7,665 »
	2 ^e id.	»	»	»	36	»	36	13,140	1 20	15,768 »
Caporaux-infirmiers	»	»	»	»	34	»	34	12,410	» 85	10,548 50
Infirmiers	1 ^{re} classe	»	»	»	58	»	58	21,170	0 65	15,760 50
	2 ^e id.	»	»	»	117	»	117	42,705	0 60	25,625 »
Médecins suppléants	1 ^{re} classe (pour mémoire).	»	»	»	12	»	12	4,380	2 26	14,235 »
	2 ^e id.	»	»	»	16	»	16	5,840	1 83	10,687 20
Pharmaciens suppléants	1 ^{re} id.	»	»	»	4	»	4	1,460	3 28	4,745 »
	2 ^e id.	»	»	»	4	»	4	1,460	1 83	2,671 80
Vétérinaires suppléants	1 ^{re} id.	»	»	»	»	13	13	2,555	2 21	5,645 55
	2 ^e id.	»	»	»	»	»	»	2,190	1 05	2,299 50
TOTAUX . . . fr.	2	206	150	257	384	15	1012	369,380		570,848 »

